

Pays Tchad

Document de programme 2025-2028



Pays et durée		Tchad, Janvier 2025 – Décembre 2028		
Titre du programme		Transformation agroécologique, Gestion participative des Ressources naturelles et Résilience des ménages vulnérables		
Objectifs	Nombre de personnes atteintes	Domaines stratégiques / Approches clés	Partenaires stratégiques	% des fonds
<input checked="" type="checkbox"/> O1 transformation agroécologique des systèmes alimentaires	Participant-e-s: 52 050 H/54 2000 F Pers. Sensibilisées : 55 000 H/60 000 F Bénéficiaires : 54 880 H/57 120 F	<input checked="" type="checkbox"/> PUSH (production, parcelles de démonstration, systèmes de semences paysannes, écoles paysannes, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> PULL (accès au marché, valeur ajoutée, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> POLITIQUE <input checked="" type="checkbox"/> WASH <input checked="" type="checkbox"/> Urgence	1. Le Réseau d'Action de Partage et de Solidarité pour le Développement (RAPS-Développement) 2. BELACD-Caritas Doba 3. Action pour la promotion de l'Élevage et de la Sécurité Alimentaire (APESA)	38%
<input checked="" type="checkbox"/> O2 : gouvernance des ressources naturelles	Participant-e-s: 6 615 H/6 885 F Pers. Sensibilisées : 10 000 H/12 000 F Bénéficiaires : 390 263 H /406 190 F	<input checked="" type="checkbox"/> Accès et contrôle des ressources naturelles (NR - Gouvernance) (axé sur l'écosystème) <input checked="" type="checkbox"/> Industries extractives (LSM) Droits de l'homme, Compensation/ Transparence <input type="checkbox"/> Industries extractives (ASM) <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique/Réduction des risques de catastrophes	1. Plateforme Koskilna 2. L'entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP) 3. Le Réseau d'Action de Partage et de Solidarité pour le Développement (RAPS-Développement) 4. BELACD-Caritas Doba 5. Action pour la promotion de l'Élevage et de la Sécurité Alimentaire (APESA)	20%
<input checked="" type="checkbox"/> O3 : égalité des genres	Participant-e-s: 32 600 H/33 800 F Pers. Sensibilisées : 52 000 H/60 000 F	<input checked="" type="checkbox"/> Violence basée sur le genre <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation sociale et leadership des femmes <input checked="" type="checkbox"/> Autonomisation économique des femmes <input checked="" type="checkbox"/> Masculinité <input checked="" type="checkbox"/> Autonomisation des jeunes	6. Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF)	18%

	Bénéficiaires : 17 223 H /17920 F		7. Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme (ARED)	
<input checked="" type="checkbox"/> O4 : Développement local	Participant-e-s: 818 H /569 H Pers. Sensibilisées : 5 000 H/6 000 F Bénéficiaires : 10 000 H/12 000 F	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien de base aux partenaires pour les résultats 1,2,3 <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement de la société civile en général <input checked="" type="checkbox"/> Apprentissage et plaidoyer	1. L'entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP) 2. Réseau des Acteurs de Changement (RESAC)	11%
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion (BuCo)	PP :24/7	<i>Les fonds de gestion (après répartition des coûts) ne doivent pas dépasser 10% du budget du programme.</i>		13%
		Total		100 %

Données financières		
	Devise locale :	Taux de change : 670
Dépenses¹	FCFA	CHF
Dépenses dans l'Urgence	1'340'000'000	2'000'000
Dépenses dans le Core Programme (y inclus BuCo)	2'419'715'484	3'611'516
Dépenses du Build-up Programme	2'332'633'521	3'481'543
Dépenses totales	6'092'349'005	9'093'058
Revenus	FCFA	CHF
Donateur stratégique 1 : Banque Africaine de Développement (BAD) sous réserve de l'approbation finale par le CA du rapport d'évaluation du projet	2 262 000 000	3'376'119
Donateur stratégique 2 : Programme Alimentaire Mondial (PAM), sous réserve de mobilisation des ressources par le PAM	903 629 445	1'348'701
Donateur stratégique 3: Fonds Vert Climat, attente de l'atelier de présentation du projet et sous réserve de mobilisation des ressources	900 000 000	1'323'529
Revenu total	4'065'629'560	6'048'349
Financement supplémentaire requis DDC/dons gratuits	2'926'719'560	4'368'238

Brève description du programme

Pays fragile et enclavé, le Tchad figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Sa population, estimée à plus de 17 millions d'habitants en 2020, est majoritairement rurale (80%) avec une population majoritairement jeune (60% de moins de 15 ans) et avec une représentation homme/femme relativement égale (51% de femmes). Bien que l'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques, la grande majorité de la population est exposée à l'insécurité alimentaire et une pauvreté endémique surtout en milieu rural. C'est dans ce contexte, aggravé par les effets du dérèglement climatique, que SWISSAID travaille à alléger la souffrance des populations les plus vulnérables.

Le Programme Pays 2025-2028 de SWISSAID Tchad a deux focus thématiques, il s'agit :

Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires

¹ Ici, seuls des chiffres estimatifs sont attendus. Des orientations détaillées sur la répartition des programmes de base et de renforcement seront décidées chaque année dans le cadre de la procédure budgétaire.

Focus thématique B : Gouvernance participative des ressources naturelles et renforcement de la société civile.

Ces deux focus thématiques résultent de la combinaison des trois objectifs de la stratégie SWISSAID SUFOSEC à savoir :

- 1- Transformation agroécologique des systèmes alimentaires ;
- 2- Gouvernance des ressources naturelles ;
- 3- Égalité des genres

A travers les résultats des deux focus thématiques, il y a une complémentarité, qui dans la mise en œuvre du programme pays, par effet cumulé contribuera à améliorer la résilience et à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population prioritaire.

En effet, grâce aux projets qui seront développés et mis en œuvre, les résultats intermédiaires ci-après seront observés.

Il s'agit notamment du renforcement des capacités en techniques de productions durable, l'accès aux moyens et facteurs de production (eau, semences, etc.) pour diversifier la production, améliorer le revenu, mais aussi avoir un accès au marché.

L'adoption des pratiques agroécologiques adaptées permettra de mieux faire face aux effets du changement climatique pour ce qui est du focus thématique A. Pour le focus thématique B, le changement cumulé en termes d'amélioration des conditions matérielles d'existence, de la sécurité alimentaire et de la participation à la gestion des ressources naturelles sera attendu.

SWISSAID Tchad souhaite d'une part conserver la zone d'intervention du programme pays 2019-2024 afin de consolider les acquis des interventions. D'autre part, de façon stratégique, le programme devrait s'ouvrir à l'Est du pays avec la question des réfugié-e-s et retourné-e-s du Soudan. Ainsi, compte tenu des opportunités de capter localement les financements pour des projets et programmes de résilience face aux effets néfastes du changement climatique, il est important de diversifier les zones, tout en continuant le travail de consolidation des acquis du programme passé. Pour les questions d'efficacité, un projet ne peut être mis en œuvre sur l'ensemble des zones d'action.

Les recherches de cofinancement des projets et l'accompagnement des organisations partenaires à accéder aux subventions locales restent une stratégie importante de mobilisation des ressources que le BuCo doit explorer pour le financement dudit programme pays. Par ailleurs, au regard de l'environnement du contexte national, et en tenant compte du potentiel de captation, les possibilités de soumettre auprès de mandats seront analysées selon les cas au niveau du Tchad.

Nombre total de personnes directement impliquées (personnes avec lesquelles nous travaillons) dans le programme (h/f)² : 190 000 (93 100/96 900)

Nombre total de personnes bénéficiant du programme (bénéficiaires indirects) (h/f)⁵ : 859 453 (421 133/438 320)

² *Aucun double comptage n'est autorisé ici.*

Index

1. Focus thématiques.....	7
A. Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires 7	
A.1. Énoncé du problème	7
A.2. Énoncé de la solution	9
A.3. Résultats du programme.....	15
A.4. Indicateurs.....	16
B. Focus thématique B : Gouvernance participative des ressources naturelles et renforcement de la société civile	17
B.1. Énoncé du problème.....	17
B.2. Énoncé de la solution.....	19
B.3. Résultats du programme	25
B.4. Indicateurs	26
2. Résultat 4 de Sufosec : avec qui et comment travaillons-nous ?	27
2.1. Analyse des parties prenantes, partenaires et partenaires stratégiques	27
3. Gestion des connaissances	34
3.1. Thèmes transversaux.....	34
3.2. Principaux produits de la gestion de connaissance	35
4. Gestion et qualité des programmes.....	36
4.1. Objectifs de gestion.....	36
4.2. Gestion de la qualité - Évaluations programmatiques.....	38
5. Géographie du programme.....	39
6. Le programme et ses projets (financement des projets et durée des projets).....	40
6.1. Stratégie de collecte de fonds pour le Sud et le Nord	40
6.2. Liste des projets et volume financier.....	42
6.3. Calendrier du projet.....	43
7. Structure organisationnelle	44
7.1. Liste du personnel	44
7.2. Organigramme.....	46
7.3. Tableau des unités et des projets (voir le rapport sur le programme par pays)	47
Annexes.....	48
A. Abréviations.....	48
B. Liste d'indicateurs de résultats et de produits.....	50
C. Schéma des parties prenantes du Programme Pays	54

Index des tableaux

Tableau 1: Résultats du programme : focus thématique A.....	15
Tableau 2: Indicateurs du focus thématique A.....	16
Tableau 3: Résultats du programme : axe thématique B.....	25
Tableau 4: Liste des indicateurs du focus thématique B.....	26
Tableau 5: Résultat pour le développement local et partenariats équitables.....	28
Tableau 6: Liste des indicateurs du développement mené localement.....	28
Tableau 7: Liste des partenaires stratégiques.....	29
Tableau 8 : Événements / produits clés pour la gestion de la connaissance institutionnelle.....	35
Tableau 9: Objectifs de gestion.....	36
Tableau 10: Évaluations prévues.....	38
Table 11 : Liste des financements des projets.....	42
Tableau 12: Calendrier des projets.....	43
Tableau 13 : Liste du personnel occupant des postes de base et des postes liés à des projets.....	44

Index des Figures

Figure 1: Carte des zones de projet.....	39
Figure 2: Organigramme.....	46
Figure 3 : Mise en place du projet.....	47

1. Focus thématiques

A. Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires

A.1. Énoncé du problème

Le Tchad est un pays dont l'essentielle de la population est rurale (80%) et dépendant du secteur agricole qui est sujet aux aléas climatiques. Il est admis que parmi tous les acteurs/actrices ce sont aujourd'hui les femmes qui sont au premier rang du développement de l'économie rurale. Si ce secteur est de plus en plus confronté aux effets du dérèglement climatique, les premières victimes ce sont les femmes. A cela, s'ajoute les pesanteurs socioculturelles qui nuisent considérablement les possibilités d'épanouissement des femmes. Malheureusement, c'est aussi un pays dans lequel, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural et donc impact majoritairement les femmes qui représente 51% de cette population rurale. C'est de ce fait, que le Tchad se voit avoir un "visage féminin" de la pauvreté. Les producteurs et surtout les productrices constituent la frange la plus vulnérable de la population tchadienne. A cet effet, pour soulager leur souffrance, les défis sont nombreux et nécessitent des réponses urgentes, plus élaborées et durables.

Faible adaptation au changement climatique : Les systèmes de production agricole au Tchad sont restés fortement dépendants des chocs climatiques dont les effets se font réguliers dans le pays ces dernières années. Notamment, les variations importantes de la chaleur, les inondations et les sécheresses. Sans un encadrement approprié pour faire face à ces chocs, en adoptant des pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques, les producteurs et productrices voient leurs sols s'appauvrir et leurs rendements s'amenuiser les exposant ainsi à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Faible accès et contrôle des facteurs de production : L'accès des producteurs et productrices aux besoins de production de base comme la terre, les semences et l'eau se sont retrouvés compliqués par les aléas climatiques et les pressions sur ces ressources, surtout leurs raretés et notamment devant les mouvements incontrôlés des éleveurs/euses. Ces pressions exacerbent davantage les méfaits du changement climatique déjà perceptibles.

Une faible diversification des ressources alimentaires et financières dans les familles paysannes : La faible diversification des ressources alimentaires et financières est sous-tendue par l'insuffisance de la diversification des cultures dans les exploitations des ménages, la méconnaissance des valeurs nutritionnelles des aliments, la mauvaise conduite de l'élevage, l'analphabétisme, l'enclavement de certaines contrées à cause des routes impraticables pendant la période de pluies, le faible accès aux intrants et aux connaissances agricoles, la mauvaise gestion des ressources et des récoltes du ménage par les membres, l'absence des facilités économiques en faveur des femmes etc.

La non-diversification des ressources financières et alimentaires dans les familles paysannes expose ces dernières à une situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité.

La faiblesse des revenus : les revenus sont très bas en milieu rural. Plusieurs facteurs expliqueraient cet état de fait. La faible diversification des activités économiques et le faible rendement de la production agricole - en constituent les principaux facteurs. Aussi, les marchés sont très instables et les paysan-ne-s ne sont pas toujours à même de calculer leurs coûts de production et de fixer des prix rentables pour leurs produits, devenant ainsi les proies des spéculateurs et usuriers. La faiblesse du système d'encadrement des producteurs et productrices

dans une perspective de maîtrise des filières et des marchés ou bien même d'accès aux crédits est aussi préoccupant. Cette situation est toute particulièrement forte chez les femmes. À ces problèmes s'en ajoutent d'autres, tels que le manque des connaissances, des intrants et de recherche adaptée aux besoins des familles paysannes, la manque d'infrastructure (route, électricité, eau, santé, éducation) qui ne facilitent pas l'amélioration des revenus.

Sécurité alimentaire : Malgré les efforts déployés à travers les pratiques agroécologiques et l'amélioration des conditions économiques, l'insécurité alimentaire au Tchad a augmenté. Le pourcentage de ménages confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave est passé de 74 % en 2021 à 88 % en 2022, atteignant même 92 % en 2023. Cette tendance souligne que, bien que des avancées aient été réalisées dans d'autres domaines, des défis importants persistent en matière de sécurité alimentaire. Le Tchad fait face à une situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition, qui touche 5,7 millions de personnes dont 2,1 millions se trouvant dans une situation très critique. « C'est la pire crise depuis une décennie. Ces personnes ne peuvent tout simplement pas répondre à leurs besoins alimentaires de base. OCHA, 2024

Genre : Dans les zones rurales du Tchad, les femmes contribuent significativement à l'économie et au développement en s'impliquant dans les activités agricoles et dans l'élevage. Pourtant, à cause de la méconnaissance de leurs droits légaux et à cause de l'existence des droits coutumiers et religieux qui donnent le privilège aux hommes de disposer d'un certain pouvoir de décision sur les intérêts communs de la société, ces dernières subissent des discriminations de tout genre et de violence de toutes natures. Malgré les arsenaux légaux de prévention et de protection contre les VBG à l'exemple de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la femme (CEDEF) ratifiée par le Tchad ou la loi N°006/PR/2002 portant promotion de la santé de reproduction incriminant toutes les formes de VBG, les femmes ne bénéficient pas du même droit que les hommes surtout quand il s'agit de prise de décision, d'accès à la terre ou le droit à l'héritage. Elles sont les plus vulnérables face à la cherté de la vie et à la rareté de ressources. A cela s'ajoutent des pratiques traditionnelles discriminatoires à leur égard comme les Mutilations Génitales Féminines (MGF) qui porte atteinte à leur santé et à leur intégrité physique. Selon le rapport des résultats de l'enquête par grappe à indicateur multiple (MICS6-TCHAD) de 2019, le pourcentage des femmes ayant subi une forme quelconque des MGF est de 80,4% dans le Mandoul, 64,8% dans le Moyen Chari, 22,8% dans le Logone Oriental.

Les jeunes du Tchad en général et particulièrement ceux des zones rurales sont confrontés aux problèmes de manque d'emploi et d'opportunité de ressources. Ils rencontrent donc des difficultés à mener des activités professionnelles à même de leur garantir des conditions de vie descentes. Leur condition de vie précaires, à cause de l'oisiveté les entraîne très souvent dans l'alcoolisme, l'exode rural.

A.2 Énoncé de la solution

A.2.1. Théorie du changement

Théorie du changement : L'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles paysannes résulte de divers défis liés à la faible productivité agricole, à l'accès limité aux marchés, aux services techniques inadéquats et aux inégalités de genre.

Si nous :

- ✓ renforçons les compétences des familles paysannes, particulièrement des femmes, en techniques de production agroécologique (utilisation durable de l'eau, des biopesticides, des engrais organiques, des semences adaptées, intégration du pastoralisme etc.),
- ✓ Appuyons leur accès aux intrants et facteurs de production pour diversifier les cultures,
- ✓ promouvons des pratiques agroécologiques adaptées aux adaptés au moyens de subsistance locaux, aux climats arides et aux effets du changement climatiques,
- ✓ Appuyons le plaidoyer en faveur des Systèmes Semenciers Paysans (SSP) et d'un cadre législatif favorable à leur commercialisation,
- ✓ Appuyons l'accès à l'eau potable et l'assainissement ;

Alors :

- ✓ La capacité à produire de manière durable des familles paysanne et surtout des femmes augmentera,
- ✓ Leur accès aux marchés s'améliorera,
- ✓ L'autonomisation économique des femmes sera renforcée
- ✓ Leurs organisations seront renforcées pour mieux défendre leurs intérêts,
- ✓ Les revenus des ménages augmenteront grâce à une production diversifiée et des alliances commerciales stratégiques.
- ✓ Les maladies d'origine hydrique diminueront.

Ce qui conduira à :

- ✓ Une meilleure valorisation de la production et une augmentation des revenus de manière significative pour les familles paysannes
- ✓ Une réduction de manière durable de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- ✓ Une amélioration des conditions de vie des familles paysannes, notamment des femmes, contribuant à un développement rural plus durable et inclusif.
- ✓ Un renforcement du pouvoir économique des femmes

A.2.2. Sur quoi construisons-nous ?

Les déterminants de la sécurité alimentaire sont multiples. Nos interventions ciblent certains d'entre eux. En plus, elles sont limitées dans l'espace. Ce qu'il faut retenir, c'est que depuis 2020, après la pandémie de COVID-19, chaque année le pays est soumis à des inondations et des sécheresses de façon alternée et répétée, ce qui expose les producteurs à une situation de précarité renforçant ainsi l'insécurité alimentaire en réduisant les efforts fournis par les acteurs du développement parmi lesquels, SWISSAID.

Dans le programme pays 2019-2024 beaucoup des pratiques agroécologiques ont fait leur preuve. Pour ce nouveau programme, le travail se fera en étroite collaboration avec les services étatiques en charge de l'agriculture et de l'environnement. De plus, l'adaptation aux effets du changement

climatique nous impose de travailler avec les semences et intrants résilients qui tiennent compte des conditions climatiques actuelles et locales.

De plus, ce programme accompagnera les Exploitations Familiales et leurs organisations à développer les actions génératrices de revenus (AGR) pour un accès aux marchés d'une part et d'autre part pour plus de valeur ajoutée.

Dans le domaine de la **production agricole**, face aux problèmes spécifiques des communautés (la dégradation des sols, la sécheresse et les chocs climatiques, etc.), l'axe de travail d'adaptation au changement climatique du nouveau programme travaillera à renforcer le développement et la généralisation d'une approche d'une agroécologie systémique à travers les sites et zones pilotes où les pratiques agroécologiques (production, parcelles de démonstration, systèmes de semences paysannes, écoles paysannes, etc.) pourront être testés et vulgarisés ainsi que beaucoup d'autres pratiques. C'est pourquoi, à travers le projet CROPS4HD, l'Ecole des Techniques d'Agriculture de Ba-Illi (ETA), est retenue comme site de production des évidences agroécologiques.

Adoption des pratiques agroécologiques : Un succès clé du programme a été l'adoption des pratiques agroécologiques. En 2021, 3'099 ménages ont adopté au moins une pratique agroécologique, 3'005 ménages en 2022, et 3'133 ménages en 2023. Ces pratiques ont joué un rôle important dans le renforcement de la durabilité et l'augmentation de la productivité agricole.

Amélioration de l'accès aux ressources économiques : L'autonomisation économique grâce à un meilleur accès aux ressources a été un élément central des efforts de développement du Tchad. 31'380 personnes ont accédé à des ressources économiques, avec 2'492 individus en 2021, 1'556 en 2022, et une augmentation significative à 19'141 en 2023. De plus, 18'676 personnes ont rapporté une augmentation des sources de revenus en 2023, illustrant l'impact positif de ces interventions sur les moyens de subsistance locaux.

Cadre de Concertation et pour la Promotion des Pratiques Agroécologiques (CACOPA)

L'approche de CACOPA³ est une bonne dynamique de développement de l'agroécologie au niveau des terroirs villageois, en fin 2022, nous comptons 293 CACOPA villageois et 24 cantonaux. Les engagements des membres des CACOPA à installer des nouveaux CACOPA villageois en dehors de leur site cantonal, sont des prémices qui nous interpellent pour changer les stratégies d'approche en mettant davantage les moyens matériels et financiers chez les responsables des CACOPA cantonaux. Il est plus facile que les responsables puissent atteindre un important nombre des villages s'ils sont encadrés et appuyés par des outils et autres moyens susceptibles de déclencher une large diffusion des pratiques agroécologiques.

La révision de la loi semencière

Œuvrer pour une cohabitation des deux systèmes semenciers (système formel et système paysan) au Tchad est un des objectifs du projet CROPS4HD (phase I : 2021 – 2025, phase II : 2025 – 2029) et partant du programme Pays. Cela, doit passer par l'harmonisation du cadre réglementaire et la Loi 16/PR/2016 relative aux semences et plants d'origine végétale en est le socle. A la faveur d'une vaste campagne de communication et de plaidoyer enclenchée par les projets « CROSP4HD » et « Le Renforcement de la Résilience et la Sécurité alimentaire des petits Producteurs Agricoles (PPA) » pour susciter sa révision, il est aujourd'hui admis par tous les acteurs/trices que cette loi a des limites et que toute réflexion qui pourrait concourir à sa révision est à soutenir. Les producteurs/productrices sont les initiateurs/trices de cette dynamique.

³ C'est une approche développée par le BuCo Tchad. Ce cadre permet à un village ou un groupe de villages d'identifier les pratiques agricoles/ agroécologiques, de les tester, les évaluer de façon participative avant toute diffusion. C'est aussi sur les sites des CACOPA que les composts, les biopesticides, les périmètres maraichers, la production des semences se font.

Promotion des semences paysannes et les banques de semences

Les semences paysannes connaissent un regain de valorisation, et ceci grâce à la foire des semences paysannes. Ces deux (2) foires organisées ces dernières années ont été un vrai tremplin pour la valorisation voire la sacralité de celles-ci. Les gardien-ne-s des semences (au total 558 personnes identifiées dont 52,15% femmes) sont les vecteurs de garantie de la qualité et de la quantité des semences. Les emballages traditionnels qui étaient en voie de disparition, retrouvent leur utilité. Les témoignages des un-e-s et des autres prouvent que des très bons matériels de protection et de conservation des semences sont entraînés de retrouver leurs places au sein de la société.

Par rapport aux **semences**, SWISSAID collabore avec la Direction des Semences et Plants (DSP) et l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), tout en faisant de plaidoyer pour une cohabitation des systèmes semenciers traditionnels et le système semencier paysan. A travers le projet CROPS4HD et les autres, plusieurs (23) banques des semences sont mises en place pour une autonomie semencière au niveau local. SWISSAID à travers les partenaires et ou les ONG de mise en œuvre développe une stratégie d'appui aux semenciers dans les différentes localités/sites ou zones pilotes pour permettre à la longue la mise en place d'un système semi-autonome d'approvisionnement. C'est un appui au développement d'un système semencier communautaire géré et piloté par les producteurs et productrices dans le souci de préserver la diversité des semences locales et cela dans le cadre du système semencier paysan.

Caisses d'Épargne et de Crédit Interne (CECI)

Dans un contexte de précarité des institutions de microfinance, les pratiques en lien avec les tontines et autres formes de mobilisation et de redistribution sont développées avec toutes les limites qu'elles comportent. Ces pratiques comblent le vide laissé par les structures formelles.

Dans le cadre du projet « Renforcement du pouvoir économique et leadership féminin » la mise en œuvre de l'activité de Caisse d'Épargne et de Crédit Interne (CECI) a contribué de façon significative à renforcer l'autonomie financière des femmes rurales. Grâce à ces coopératives, les femmes ont pu améliorer leur condition économique de vie et éviter les conflits récurrents qui les opposent aux usuriers et aux banques auxquels très peu ont accès.

Plusieurs groupes se forment, de 141 groupes en fin 2021, ce chiffre est de 308 en 2022. Actuellement, nous comptons plus de 600 groupes formés. En 2023 un montant de 486 036 760 FCFA (736'419 CHF) a été redistribué. Les activités génératrices de revenus ont été promues pour faciliter et augmenter les revenus des exploitations agricoles. La transformation des produits agricoles et la distribution des chèvres ainsi que les cultures maraichères contribuent à l'atteinte de cet objectif.

Accès à l'eau potable et assainissement

Conformément à l'approche cantonale développée par SWISSAID, deux (02) artisans sont identifiés, formés et équipés de kit d'outil par canton pour la maintenance et les réparations des points d'eau.

La promotion des écoles bleues par SWISSAID dans le cadre du projet Eau Hygiène et Assainissement représente un cadre idéal de synergie d'action où les bonnes pratiques du couplage de l'eau et de l'assainissement seront bénéfiques au maraichage et au bien-être de la population bénéficiaire. Selon le rapport d'évaluation du projet, les ouvrages réalisés sont bien entretenus et qu'aucune panne n'a été enregistrée sur les PMH depuis leur réalisation.

La mise en œuvre de la notion d'agro-écologie tel que, dispensé au directeur et aux enseignants formés par le projet a permis l'aménagement d'un espace maraicher, exploité par les élèves dont les revenus ont permis l'acquisition d'un minimum de savon pour les élèves. Les planches sont aménagées par les élèves pour recevoir des futures semences.

Pour le programme 2019-2024, plus de 185 forages ont été réalisés et 6 latrines construites pour 6 écoles bleues. Pour chacun de ces forages un Comité de Gestion de Point d'Eau est mis en place de façon participative et consensuelle lors des assemblées villageoises. Ces comités ont la responsabilité de gérer le point d'eau et de rendre compte à la communauté.

Mise en place des structures communautaires en matière de prévention de VBG/MGF

La mise en place des structures communautaires (points focaux, cellules et relais communautaires) par l'organisation ARED, partenaire de SWISSAID dans le cadre du projet Autonomisation des Femmes (AF) a été très utile dans la prévention de la recrudescence des Mutilations Génitales Féminines (MGF) dans la région du Mandoul. Grâce à ses structures, l'organisation a pu avertir les autorités de la gravité de la situation dans la région en mettant à leur disposition une liste des cas d'excisions désagrégée par canton et villages de la province. Soixante-deux (62) structures communautaires ont été mises en place et accompagnées dans leur travail d'éveil de conscience.

Ces structures ont pu dénoncer, parfois à temps, certains cas de pratique d'excision. Sans elles, il serait difficile de faire un état de lieux de la situation d'excision dans un milieu donné, d'enregistrer ou dénoncer les pratiques clandestines de l'excision. Cependant, le défi auxquels les organisations partenaires de SWISSAID font face se situent au niveau de l'applicabilité des textes légaux. En effet, il est encore constaté que les autorités de la chaîne pénale n'appliquent pas le code pénal tchadien de 2017 portant sur lutte contre les Mutilations Génitales Féminines.

A.2.3 Principes, approches, instruments et rôles de SWISSAID

En lien avec la stratégie SWISSAID/SUFOSEC 2025 - 2028, plusieurs approches seront mises en œuvre pour l'atteinte des résultats de ce focus thématique.

- Approche agroécologique : L'agroécologie, approche globale de SWISSAID, est à la fois un mouvement social et un ensemble de principes et de pratiques qui renforcent la résilience, l'adaptation au changement climatique et la durabilité des systèmes alimentaires.
- Approche transformatrice du genre : l'inégalité entre les genres est l'une des menaces les plus omniprésentes pour le développement durable. Elle a des répercussions négatives sur l'accès, l'utilisation et le contrôle d'un large éventail de ressources et de pouvoirs, ainsi que sur la capacité à faire respecter les droits humains pour toutes et tous. L'égalité des genres est un élément clé pour atteindre les objectifs de développement durable. Elle implique de travailler avec tous les genres.
- Approche triple Nexus : L'approche NEXUS vise à renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité de la coopération internationale (entre aide au développement et aide humanitaire). Elle vise à réduire la vulnérabilité globale et le nombre de besoins non satisfaits, à renforcer les capacités de gestion des risques et à s'attaquer aux causes profondes des conflits.
- Renforcement des organisations paysannes et des coopératives : Autonomiser les organisations paysannes et les coopératives est essentiel pour améliorer le pouvoir de négociation collective, faciliter l'accès aux marchés et encourager l'adoption des pratiques agroécologiques. Le renforcement de ces organisations peut également soutenir un meilleur accès aux services financiers, à l'assistance technique et aux ressources nécessaires à une production durable.
- Fermes modèles : La création de fermes modèles agroécologiques pourrait servir de centres de démonstration et de formation pour les producteurs locaux. Ces fermes peuvent présenter des pratiques innovantes en gestion des sols, biodiversité et systèmes de production intégrés, tout en servant de centres pour la recherche appliquée.

- Les actions de sensibilisation et de lutte contre les mutilations génitales féminines : à travers la mise en place des structures communautaires en matière de prévention de VBG/MGF.
- Renforcement de pouvoir économique des femmes : les activités de renforcement économiques à travers les AGR, le petit commerce, les CECI est à promouvoir.

Dans le cadre de ce focus sur transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires, SWISSAID travaillera en utilisant les approches et principes mentionnés ci-haut pour atteindre les objectifs. SWISSAID sera l'organisation lead qui accompagnera et collaborera avec les partenaires pour la réalisation des objectifs du programme pays.

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet CROPS4HD, le travail de plaidoyer engagé et porté par l'Alliance africaine pour la souveraineté alimentaire (AFSA) a pour but de faire reconnaître au niveau de l'Afrique, des sous régions et des pays, les semences paysannes. SWISSAID participe activement aux réflexions initiées pour susciter les révisions et/ou la définitions des directives qui reconnaissent les systèmes semenciers paysans. Ce travail est relayé au niveau des pays par les BuCo pour une ouverture des cadres réglementaires qui prennent en compte les semences paysannes avec un focus sur les cultures négligées dont l'importance prônée par le BuCo est soutenue par tous les acteurs au Tchad. Ce travail intègre l'option de création des lois sus génériques sur les semences paysannes.

Les initiatives multi-acteurs sont bénéfiques pour assurer un résultat durable en termes de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF). Les leaders religieux et les chefs coutumiers sont des dépositaires de croyances et de traditions. Les artistes, quant à eux (grands musiciens, acteurs de cinéma, théâtre, peintres...) sont des influenceurs dans leur société, notamment auprès des jeunes. Ainsi, leur synergie d'action peut jouer un rôle important en termes d'éveil de conscience. Lors des grandes manifestations socio-éducatives et culturelles ou lors des grands événements de lutte contre les VBG (à l'exemple de la campagne du 16 jours d'activisme, la journée du droit de l'Homme, la journée de la femme rurale...), ces acteurs peuvent être mobilisés pour conscientiser la population.

A.2.4. Risques et hypothèses

Risques et mesures d'atténuation			
Risque	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation
Risques externes / liés au contexte			
Inflation des prix sur les marchés/ Dégradation des prix sur les marchés	Forte	Fort	SWISSAID travaillera en étroite collaboration avec les producteurs pour l'utilisation des comptes d'exploitation par spéculation, les ventes groupées, s'informer sur les prix avant de se rendre aux marchés.
Dégradation de la situation politique et sécuritaire	Moyen	Fort	SWISSAID dispose d'un Plan de Gestion de Sûreté et de la sécurité avec une évaluation des risques, un plan d'action et un plan d'urgence périodiquement actualisé. Les procédures portent notamment sur la formation et l'équipement du personnel, la communication avec les parties

			prenantes, la gestion des déplacements et la communication interne.
Conflits communautaires	Moyen	Moyen	Approche communautaire impliquant les associations villageoises, mobilisation des comités de paix communautaires et des Comités Local et Départemental d'Action (CLA, CDA) ; application des principes du Do no harm et sensible au conflit.
Aggravation des aléas climatiques (sécheresses, inondations)	Fort	Fort	Prendre les dispositions pour réaliser les projets d'urgence en faveur des populations affectées tout en les préparant pour relancer les bases productives.
Risques liés au programme			
Faible appropriation du programme par les organisations partenaires	Faible	Fort	Intensification de la sensibilisation et Implication des partenaires dans l'élaboration des projets du programme (Co-construction)
Fraude et détournements	Faible	fort	Faire prévaloir le respect strict de la politique anticorruption de SWISSAID. Mener un suivi rigoureux du respect des procédures administratives et d'approvisionnements à tous les niveaux de validation.
Non réalisation des activités par les prestataires (construction)	Faible	Fort	Faire une bonne sélection sur la base des analyses et des enquêtes de moralité Echelonnés le paiement en fonction des réalisations Appliquer les dispositions en vigueur en la matière
Risques internes			
Faible mobilisation des ressources financières	Moyen	Fort	Développer des stratégies de recherche de financement au siège et au niveau local
Abus des participants par l'équipe du projet	Faible	Fort	Sensibiliser tout le personnel et les partenaires Appliquer les directives en la matière
Faible mobilisation des ressources financières	Moyen	Fort	Développer des stratégies de recherche de financement au siège et au niveau local

Hypothèses

L'hypothèse d'exécution du programme repose sur : l'absence de catastrophes naturelles ou sécuritaires affectant les populations, la paix sociale et un niveau de sécurité acceptable sur l'étendue du territoire national, la continuité de l'accès au terrain et une stabilité politique. Le tableau ci-dessous présente les risques identifiés et leurs mitigations.

Les aspects qui pourraient faciliter l'atteinte des objectifs du programme pays sont entre autres :

- ✓ Une forte mobilisation financière au niveau local et du siège ;
- ✓ La présence d'expertises nationales et locales pour accompagner le BuCo ;
- ✓ Une équipe solidaire et un personnel motivé

A.3 Résultats du programme

N°	Résultats SWISSAID :
OC1	1 million de personnes - tous genre confondus - contribuent à des systèmes alimentaires locaux inclusifs et ont amélioré leur nutrition (y compris l'eau) grâce à une transition agroécologique accélérée.
OC2	500'000 personnes - en particulier les plus vulnérables - bénéficient d'une gouvernance équitable des ressources naturelles et ont amélioré leur résilience au climat et leurs capacités de gestion des ressources naturelles.
OC3	250 000 femmes - avec la coresponsabilité des hommes - jouissent de plus en plus d'une vie sans discrimination ni violence basée sur le genre et renforcent leur plein potentiel sociopolitique et économique dans une société plus inclusive sur le plan du genre.

Tableau I: Résultats du programme : focus thématique A

N°	Résultats (outcome) du programme	En rapport avec les résultats de SWISSAID :	Brève description, explication de l'adaptation ou de la division en différents effets directs (outcomes)
Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires			
TS-O1	30'000 participant-e-s du programme (40 % femmes) ont amélioré leur sécurité alimentaire	OC1	Ce résultat du programme est une adaptation du résultat (OC1) des résultats de SWISSAID
TS-O2	5'000 femmes ont renforcé leur pouvoir économique et politique	OC3	C'est une adaptation du résultat (OC3) de SWISSAID pour faire apparaître le focus thématique A, qui est la transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires
TS-O3	Les organisations paysannes sont renforcées dans le domaine du plaidoyer et de l'influence politique en matière des semences et de l'agroécologiques en faveurs des familles paysannes les plus vulnérables.	OC2	Les organisations paysannes sont renforcées dans le domaine du plaidoyer et de l'influence politique en matière des semences et de l'agroécologiques en faveurs des familles paysannes les plus vulnérables.
TS-O4	20 000 personnes en besoin urgent (50 % de femmes) ont assuré leurs accès aux premières nécessités comme des aliments, l'eau et des semences	OC 1	Projets d'Urgence

A.4. Indicateurs

Tableau 2: Indicateurs du focus thématique A

N°	Nom de l'indicateur	N°	Indicateur Swissaid
Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires			
Résultat TS 01 : 30'000 participant-e-s au programme ont amélioré leur sécurité alimentaire			
1.A	Proportion de ménages appliquant un ensemble diversifié de pratiques agroécologiques	1c	Proportion de ménages appliquant un ensemble diversifié de pratiques agroécologiques (sondage de ménages AE)
1.B	Pourcentage des participantes du programme (H/F) ayant amélioré leur sécurité alimentaire		FIES
1.C	80% des 75 000 Petits Producteurs/trices Agricoles ⁴ et leurs familles interrogées affirment avoir améliorés leur condition de vie à travers l'accès à l'eau potable		80% des 75 000 Petits Producteurs/trices Agricoles ⁵ et leurs familles interrogées affirment avoir améliorés leur condition de vie à travers l'accès à l'eau potable
Résultat TS 02 : 5'000 femmes ont renforcé leur pouvoir économique et politique			
2.A	Proportion de femmes ayant un régime alimentaire diversifié	1b	Proportion de femmes ayant un régime alimentaire diversifié
2.B	Proportion de femmes indiquant une amélioration de au moins 30% de leurs revenus aux cours de 12 derniers mois	3b	Proportion de femmes indiquant une amélioration substantielle de leurs revenus
2.C	Proportion de femmes indiquant une amélioration substantielle concernant les violences physiques, sexuelles ou psychologiques contre femmes et jeune femmes âgées de 15ans et plus au cours des 12 derniers mois	3c	Proportion de femmes indiquant une amélioration substantielle concernant les violences physiques, sexuelles ou psychologiques contre femmes et jeune femmes âgées de 15ans et plus au cours des 12 derniers mois
Résultat TS 03 : Le cadre réglementaire est revu prenant en compte l'agroécologie et les semences paysannes			
3.A	La loi semencière a été révisée		La loi semencière a été révisée
3.B	La stratégie d'agroécologie élaborée et vulgarisée		La stratégie d'agroécologie élaborée et vulgarisée
Résultat TS 04 : 20'000 personnes en besoin urgent (50 % de femmes) ont assuré leurs accès aux premières nécessités comme des aliments, l'eau et des semences			
5.A	Proportion des personnes assistées (H/F) ayant leurs besoins de premières nécessités satisfaits (eau, aliments et semences) au moins pour un trimestre		

4 Bénéficiaires du projet EHA

5 Bénéficiaires du projet EHA

B. Focus thématique B : Gouvernance participative des ressources naturelles et renforcement de la société civile

B.1 Énoncé du problème

Le Tchad dispose de plusieurs textes et instruments juridiques nationaux et supranationaux en matière de gestion des ressources naturelles. Malheureusement, le dispositif institutionnel national demeure très faible pour garantir aux populations la bonne utilisation et/ou l'application de ces instruments et souvent, au détriment des productrices/producteurs ruraux. Aussi, dans un contexte de changement climatique où la dégradation des ressources naturelles se généralise, les mouvements sociaux des acteurs ruraux connaissent de nouvelles dynamiques souvent très conflictuelles, peu encadrées par les textes et toujours mal gérées par l'administration.

Pour apporter des alternatives plus concrètes à ces manquements, il faut créer une dynamique locale de gouvernance des ressources naturelles qui respecte les textes et politiques définis. Et ceci, devra passer non seulement, par une structuration et un renforcement des capacités des acteurs et actrices de la société civile notamment, les organisations de base, mais aussi, par l'élaboration et la définition des politiques et outils intégrés et concertés par tous les acteurs et actrices concernés.

Par ailleurs, cette situation est davantage exacerbée par la réquisition permanente de vastes superficies de terres dans les zones agricoles pour le besoin de la mise en exploitation des ressources pétrolières. Dans sa conception, ce grand projet de classe A selon la nomenclature de la Banque mondiale, a été envisagé aussi bien au niveau national qu'au niveau des communautés riveraines des zones d'exploitation, comme une opportunité de sortir de la misère. Malheureusement, après plus d'une décennie d'économie pétrolière, force est de constater que ce dessein est loin d'être atteint. Sur le terrain, c'est une fois de plus les petits producteurs/trices agricoles qui se retrouvent pris dans l'étau. Car le pétrole met en danger leur système de production sans apporter des réponses sérieuses à leurs problèmes ni aux perturbations qu'il crée, notamment en morcelant leurs terres agricoles, ou en obligeant une partie des producteurs à se recycler dans d'autres métiers, ce qui, jusque-là a réussi très peu. Les essais sans succès durables de recyclage dans la zone pétrolière ont concerné la couture, la menuiserie, la maçonnerie, l'élevage intensif de petits ruminants, la soudure, etc.

Les communautés jusque-là faiblement organisées, ne sont pas capables de définir des alternatives pertinentes et crédibles pour saisir les opportunités et/ou facilités que pourraient offrir le projet. Les mécanismes de gestion mis en place par le gouvernement pour atténuer les effets négatifs de développement des activités du projet, peinent à apporter des solutions aux problèmes des communautés et brillent par la mauvaise gouvernance des ressources mise à leur disposition.

Dans ce jeu de mobilisation des ressources et de facilités de développement des zones de production pétrolière et la non prise en compte des besoins de développement des communautés, ce sont les couches particulièrement vulnérables comme **les femmes et les jeunes** qui en sont les principales victimes quand bien même, elles/ils sont inscrit-e-s par le gouvernement, comme des cibles dans les priorités des actions. Malheureusement, la réalisation de ces priorités reste très timide.

Pour ces raisons, la thématique contribuera à apporter des solutions à ces principaux problèmes ciblés :

Gestion des terroirs : dans la zone agricole du sud, la dégradation de l'environnement avec comme corollaire la sécheresse, est à l'origine des grands mouvements des autres acteurs (les éleveurs) des zones plus arides vers cette zone. Dans le passé saisonniers, ces mouvements se font aujourd'hui de plus en plus dans un seul sens avec des installations permanentes.

Dans cette même zone, le gouvernement y réalise des grands projets de développement notamment, les projets pétroliers, l'abattoir frigorifique et la définition des zones économiques. Tous ces projets sont des projets d'occupation des espaces. Utiliser le seul raisonnement qu'ils soient des projets gouvernementaux pour accaparer des espaces communautaires sans concertation ni l'ouverture d'une procédure légale, est préjudiciable aux producteurs/productrices aggravant davantage leur vulnérabilité.

C'est donc désormais dans un dualisme permanent entre les nouvelles actrices et nouveaux acteurs qui doivent partager l'espace, les ressources naturelles et le cadre de vie avec les producteurs/productrices, qu'il faut chercher des options plus conciliantes et paisibles de cohabitation.

Compensations et indemnités inéquitables : La mise en place de l'industrie pétrolière a induit des pertes importantes en patrimoines (naturels et immobiliers) pour les communautés. C'est pourquoi des compensations ont été envisagées en retour.

Cependant, en général, ces compensations sont inéquitables (hommes-femmes) et mal gérées par les bénéficiaires, et en plus pas suffisant pour permettre de reconstituer le capital de production détruit (des terres notamment). Quant aux compensations communautaires, réalisées sous formes d'infrastructures sociales, elles ne sont en général pas appropriées aux besoins des populations. Devant cette situation qui nécessite une action forte, malheureusement les Organisations de Base (OB) disposent de capacités techniques et politiques très limitées d'exiger des mécanismes efficaces de redevabilité.

Manque de transparence dans la gestion des fonds pétroliers : Les investissements sociaux font partie des engagements de base de l'Etat sur les fonds pétroliers. Sur le terrain, il y a une opacité dans la gestion des investissements publics, tandis que les OB restent une fois de plus très faibles techniquement et politiquement pour exiger de la transparence dans la gestion des 5% et les 65%⁶

Rétrocessions imparfaites : A cause de cette faiblesse, même les 5% normalement dévolus à la zone de production, ne sont donc pas investis au profit des communautés. Ces fonds sont consacrés à la mise en place d'investissements sociaux dans les zones où le pétrole est directement exploité. Ces investissements sociaux sont encadrés par la loi 002/2006 qui a défini les secteurs prioritaires notamment l'éducation (écoles, collèges et lycées), la santé (Centres de santé, hôpitaux...), l'eau potable, etc. La prise de décision sur les investissements à réaliser est complètement opaque, les structures de suivi-évaluation étant peu opérationnelles et les décisions prises dans les grands centres sans participation citoyenne des populations concernées.

Corruption : En plus de la précarité liée aux conditions socioéconomique et politique, cette situation est aggravée par la corruption généralisée. Selon le baromètre 2022 de Transparency International sur l'indice de perception de la corruption dans le monde, le Tchad, avec un score de seulement 19 sur le maximum de 100, occupe le 167ème rang sur 180 pays évalués.

⁶ Ce sont les 5% des revenus pétroliers rétrocédés à la région productrice pour les actions de développement et les 65% des fonds que les l'Etat doit investir dans les secteurs prioritaires au niveau national.

Populations riveraines bénéficient très peu des revenus pétroliers : dans les sites d'exploitation, les communautés riveraines sont très peu fournies en infrastructures socio-sanitaires et éducatives. Les fonds de 5%⁷ et des 65% des revenus devant être alloués aux secteurs prioritaires, sont essentiellement orientés vers les grands centres urbains. Pourtant, l'objet principal des 5% est d'aider à atténuer les effets négatifs directs et indirects du projet sur les populations riveraines.

Empowerment des jeunes : La jeunesse tchadienne représente près de la moitié de la population totale. 49% des Tchadiens sont âgés de moins de 15 ans, 48% entre 15 et 63 ans et seulement 3% ont plus de 63 ans⁸. Ce poids démographique constitue une force à mobiliser, organiser, canaliser, concerter et impliquer dans les processus de prise de décision et les actions de développement au niveau national et local. Force est malheureusement de constater que cette jeunesse est mal encadrée. La non/mauvaise scolarisation, l'analphabétisme, le chômage, l'exode rural, trafic des enfants, la prostitution, la délinquance, mariage précoce, le viol des filles, phénomène des enfants de la rue etc. sont entre autres, les maux qui riment avec la jeunesse tchadienne.

Absence d'opportunités d'emplois pour les jeunes : Si certaines directives des projets accordent, en matière de travail non qualifié, la priorité aux locaux, le constat sur le terrain est tout autre. Très peu d'opportunités ont été accordées aux jeunes des différentes zones touchées.

Rupture de l'équilibre écologique : Les conséquences du climat changeant ont créé une rupture de l'équilibre écologique dans les campagnes. Le système agricole qui, pour être productif fait recourir à plusieurs éléments de la nature (eau, terre, forêt, animaux, etc.), a perdu aujourd'hui cette possibilité. La coupe abusive des arbres, la pollution accélérée des terres et cours d'eau par des intrants chimiques, les inondations répétitives et les catastrophes avec un fond de crises humanitaires, sont des défis à relever pour que le changement recherché par le Programme soit global et intégré. Ceci, devra passer par la connaissance par les communautés de leurs terroirs, des enjeux et défis de développement qui y sont liés ainsi que leur mobilisation, implication et participation aux mécanismes de gouvernance des ressources naturelles qui s'y trouvent à travers des outils de gestion intégrée et concertée. La transition agroécologique en sera une alternative efficace.

B.2. Énoncé de la solution

B.2.1. Théorie du changement

Le renforcement de la société civile et des jeunes à participer à la gouvernance locale et des ressources naturelles, contribue à améliorer de façon durable la résilience et les revenus des familles rurales les plus vulnérables.

Si nous :

- ✓ renforçons les capacités des familles paysannes d'adapter leurs systèmes de production et la gestion des ressources naturelles aux conditions écologiques locales
- ✓ renforçons la participation de la société civile et des jeunes dans la gouvernance des ressources naturelles,
- ✓ promouvons l'engagement plus actif des acteurs de la société civile et organisations à base communautaire dans l'accompagnement des populations et personnes vulnérables,

⁷ Part de dividendes des revenus pétroliers alloués aux régions productrices comme ressources supplémentaires destinées à atténuer les effets néfastes de l'exploitation sur les communautés locales

⁸ Atlas de statistiques des pays, janvier 2016. Ils n'existent pas des chiffres statistiques sur la subdivision « Jeunes » de 15 à 35 ans.

- ✓ appuyons la transparence sur l'orientation des revenus issus des ressources naturelles/publiques,
- ✓ arrivons à positionner les producteurs/productrices agricoles et les organisations à base communautaire comme des interlocuteurs/interlocutrices crédibles et des acteurs/actrices.

Alors :

- ✓ l'accès aux ressources naturelles nécessaire pour la production agricole comme l'eau et la terre est amélioré
- ✓ L'accès aux indemnités, compensations équitables comme sources de financement des projets familiaux et à des investissements socioéconomiques durables est renforcé
- ✓ Les autorités et entreprises pétrolières prennent des initiatives/actions/décisions en faveur des besoins des familles paysannes.

Ce qui conduira à :

- ✓ La sécurité alimentaire et le renforcement de l'adaptation aux effets du changement climatique des familles paysannes
- ✓ La résilience et les revenus des familles rurales les plus vulnérables sont améliorés de manière durable
- ✓ Les revenus de l'industrie extractives sont investis dans le cadre d'un développement local équitable et durable

B.2.2. Sur quoi construisons-nous ?

SWISSAID dispose des acquis confirmés sur lesquels la mise en œuvre du Programme va s'appuyer.

Par rapport à la gestion des ressources naturelles/gestion du terroir, SWISSAID a bénéficié et mis en œuvre deux subventions de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Elles ont permis de travailler avec les communautés sur la gestion concertée des ressources naturelles sur la base des cartographies des ressources du terroir et les outils de gestion participative. Onze (11) brigades de paix intercommunautaires ont été créées. Ceci, a permis de gérer en son temps de manière consensuelle, les ressources naturelles. Ce modèle peut être renforcé et adapté pour les acteurs concernés par le Programme.

Dans le domaine des compensations, indemnités et rétrocessions, SWISSAID a travaillé à renforcer les capacités techniques et organisationnelles des organisations de base à accompagner la population riveraine. Les actions allant dans le sens d'investir dans les facteurs productifs (achats des animaux, investissements sociaux et économiques, etc.) sont soutenues et encouragées par SWISSAID et ses partenaires. L'appui-conseil et accompagnement des douze (12) organisations locales et des producteurs/productrices a produit des résultats reconnus par tous les acteurs (entreprises, autorités et communautés). Les bénéficiaires des résultats/communautés les plus résilientes dans la zone, sont ceux accompagnés par SWISSAID et ses partenaires en termes de d'investissements faits des compensations reçues. Le Programme renforcera l'approche qui est beaucoup plus individu/ménage en l'orientant davantage au niveau communautaire pour non seulement, faciliter la participation des communautés à la gestion des ressources naturelles/publiques mais également, leur offrir les outils de mobilisation des ressources internes et externes pour les investissements communautaires (recherches de financement sur la base des projets de développement portés par les organisations locales).

Dans les zones d'exploitation du pétrole, surexploitées, SWISSAID a introduit les techniques de restauration des sols (plus de 5 ha de sols restaurés par l'utilisation des composts) et de production

intensive permettant aux petits producteurs de cultiver en campagne humide et en contre saison, diversifiant ainsi les ressources alimentaires et financières des exploitations agricoles.

Les actions de cohabitation pacifique entre les éleveurs et les agriculteurs ont été réalisées, cependant les résultats restent mitigés. Il s'agit entre autres : l'identification des zones de pâturages, la cartographie des zones,

Accompagnement de la communauté riveraine des sites pétroliers à augmenter leur résilience : Au niveau communautaire, l'appui technique et l'accompagnement des producteurs/productrices de la zone d'exploitation pétrolière a permis de faire financer plus de 50 projets communautaires les trois (3) dernières années au profit des femmes réunies au sein des groupements féminins. Plus de 200 personnes victimes des travaux pétroliers dont 74 femmes ont été rétablies dans leurs droits grâce à l'accompagnement des partenaires du projet. Elles ont été dédommagées au titre des compensations individuelles.

Prise de conscience au niveau communautaire : Le choix stratégique de SWISSAID de collaborer avec les organisations de base qui jouissent de légitimité communautaire a pour avantage de susciter une prise de conscience collective des producteurs/productrices de leur rôle dans la transformation de leur cadre de vie à travers une appropriation et une gestion durable des activités. Cette approche a permis de créer chez le groupe cible une confiance en soi et une découverte des capacités intrinsèques nécessaires pour être résilients. C'est un changement de paradigme très apprécié par les bénéficiaires du programme.

Après plus de quatre (4) ans de mise en œuvre, le changement du paradigme par la mobilisation, l'organisation, la structuration et le renforcement des capacités des communautés autochtones, a permis à ces dernières de prendre conscience de toutes les opportunités de développement dans leur environnement notamment, celles offertes par tous nos projets. Les demandes sont de plus en plus systématiques pour participer et bénéficier des interventions jugées utiles pour leur épanouissement. Nous assistons donc dans les communautés, à une forte emprise des actions du Programme pays. Les Communautés autochtones se mobilisent, s'organisent et défendent mieux leurs intérêts. Dans les champs, elles sont devenues des promoteurs des pratiques agroécologiques.

Au sein de la communauté, les femmes et les hommes mobilisent des ressources financières et multiplient leurs activités économiques. Les jeunes luttent efficacement contre l'oisiveté en pratiquant les activités de contre saison. Les organisations de base se renforcent davantage par la mobilisation et l'adhésion massive des communautés à leurs actions. Ce qui leur confère davantage la légitimité et reconnaissance de leur rôle d'interlocutrices pour les initiatives de développement local par les autres acteurs.

Développement systémique : Le BuCo s'inscrit dans une approche de développement holistique qui lie les questions de subsistance (production agricole), de pouvoir économique (activités génératrices de revenus), de santé (eau potable et hygiène), de leadership paysan (forte organisation et mobilisation paysannes), de protection et sauvegarde de l'environnement (suivi et contrôle des impacts de l'exploitation des ressources extractives et pollutions), de gouvernance locale (promotion de la citoyenneté, suivi et participation aux politiques publiques, etc.) et de protection et défense des droits humains. Ceci, a pour effets, d'établir davantage des synergies entre les communautés autochtones afin d'apprendre des échecs et réussites des unes et des autres par rapport aux initiatives qu'elles portent. Il en est de même pour les partenaires de mise en œuvre. Cette innovation du BuCo, répond ainsi, non seulement, à la préoccupation constante de transfert de compétences, mais également et surtout, aux besoins ardents de productions et constitution de l'expertise locale facilement duplicable par les communautés.

B.2.3. Principes, approches, instruments et rôle de SWISSAID

En lien avec la stratégie SWISSAID/SUFOSEC, plusieurs approches seront mises en œuvre de pour l'atteinte des résultats de cet axe thématique.

- Approche basée sur les droits humains

En respectant les principes d'une approche fondée sur les droits humains tels que l'universalité et l'indivisibilité, la force et l'objectif de SWISSAID sont de renforcer le droit humain à l'alimentation, le droit à la terre et le droit à l'eau. SWISSAID défend le droit d'échanger et de vendre librement les semences paysannes, l'égalité d'accès à la terre, en particulier pour les femmes et les jeunes, ainsi que le droit à une compensation équitable de la part des entreprises en cas d'exploitation des ressources naturelles.

- Approches triple Nexus :

L'approche Nexus vise à renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité de la coopération internationale. Elle vise à réduire la vulnérabilité globale et le nombre de besoins non satisfaits, à renforcer les capacités de gestion des risques et à s'attaquer aux causes profondes des conflits. SWISSAID en sa qualité de de l'ONG Internationale, travaille avec les organisations de droit Tchadien en renforçant leur capacité dans l'optique de transfert des responsabilités.

- Approche terroir / développement local :

Créer des réseaux et renforcer le leadership pour influencer la politique de développement au niveau local ; Ici, le rôle de SWISSAID est de 'accompagner les organisations de la société civile à base communautaire ou celle d'appui à porter le changement voulu. SWISSAID joue le rôle de facilitateur. Son rôle serait aussi d'identifier les forces et les faibles de ces organisations et travailler à les renforcer.

- Approche renforcement des jeunes :

Les besoins et les intérêts des jeunes ne sont pas souvent pris en compte dans les projets et programmes, à travers cette approche SWISSAID travaillerait à combler ces défis. Şür la base d'une analyse, les jeunes et leurs organisations seront associer à la construction des actions allant dans le sens de leurs intérêts. SWISSAID jouera le rôle d'accompagnateur dans un premier temps, puis de partenaire quand les capacités seront suffisamment renforcées.

- Sensibilité aux conflits Do No Harm :

Le rôle de SWISSAID serait de faire des analyses de sensibilités aux conflits et de formes les participants aux projets et les bénéficiaires des résultats à être plus sensibles à ces aspects.

La transition politique qui se termine au Tchad devra aboutir à une décentralisation de niveau 3 (provincial, départemental et local/ communal) avec la mise en place des entités locales de gouvernance, dotées d'autonomie de gestion. Ceci, offre des opportunités de mobilisation et de concertation des acteurs et actrices pour solliciter, revendiquer et gérer les rétrocessions des ressources issues de l'exploitation de leurs ressources naturelles. Un focus sera fait à l'accompagnement des communautés pour l'élaboration de leur plan de développement local comme élément principal de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

Au niveau national, SWISSAID renforcera sa participation dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Il offrira des possibilités d'enquête sur la gouvernance du secteur extractif pour rendre compte des défis actuels de ce secteur à forte dominance économique au Tchad. A ce niveau, des alliances/partenariats seront définis pour un plaidoyer plus positif.

B.2.4. Risques et hypothèses

Risques et mesures d'atténuation			
Risque	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation
Risques liés aux contexte externe			
Risques climatiques (Inondations et sécheresses, etc.)	Forte	Fort	Sensibiliser les participants aux projets sur les informations climatiques, diversification des ressources alimentaires et financières, pratiques des cultures de contre saison, etc.
Corruption ambiante à tous les niveaux	Forte	Fort	Travailler avec les organisations qui luttent contre la corruption, renforcer la capacité des OB dans le suivi des investissements communautaires
Dégradation de la situation politique et sécuritaire	Moyen	Fort	SWISSAID dispose d'un Plan de Gestion de Sûreté et de la sécurité avec une évaluation des risques, un plan d'action et un plan d'urgence périodiquement actualisé. Les procédures portent notamment sur la formation et l'équipement du personnel, la communication avec les parties prenantes, la gestion des déplacements et la communication interne.
Résignation des jeunes faces au manque d'opportunités (Révolte et l'incivisme des jeunes)	Moyen	Fort	Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat rural et les soutenir à travers le programme des entreprises pétrolières sur la responsabilité sociale. Travailler à impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision.
Pression sur les ressources Naturelles, aggravation des conflits avec les éleveurs	Moyen	Moyen	Approche communautaire impliquant les associations villageoises, mobilisation des comités de paix communautaires et des Comités Local et Départemental d'Action (CLA, CDA) ; application des principes du Do no harm et sensible au conflit.
Persistance de la crise économique	Fort	Fort	Travailler avec les communautés à développer leurs résiliences et à se baser sur les ressources locales disponibles pour les promouvoir
Risques liés au programme			
Faible appropriation du programme par les organisations partenaires	Faible	Fort	Intensification de la sensibilisation et Implication des partenaires dans l'élaboration des projets du programme (Co-construction)
Fraude et détournements	Faible	Fort	Faire prévaloir le respect strict de la politique anticorruption de SWISSAID. Mener un suivi rigoureux du respect des procédures administratives et d'approvisionnements à tous les niveaux de validation.

Faible capacité de prestataires spécialisés	Faible	Moyen	Faire une bonne sélection sur la base des analyses et des enquêtes de moralité Echelonnés le paiement en fonction des réalisations Appliquer les dispositions en vigueur en la matière
Non réalisation des activités par les prestataires (construction)			Intensification de la sensibilisation et Implication des partenaires dans l'élaboration des projets du programme (Co-construction)
Risques internes			
Manque de financement	Faible	Fort	Bonne collaboration entre le BuCO et l'équipe du siège, recherche des fonds au niveau local
Indisponibilité du personnel qualifié et compétent pour soutenir le programme	Moyen	Moyen	Travail dans le sens de maintenir un personnel motivé et engagé

Hypothèses

Les aspects qui pourraient faciliter l'atteinte des objectifs du programme pays sont entre autres :

- ✓ Disponibilité des autorités administratives locales et centrales à accompagner le programme ;
- ✓ Bonne reprise des activités des compagnies extractives ;
- ✓ Disponibilités des organisations locales et surtout partageant la vision du développement local ;
- ✓ Reprise des activités du Comité Provisoire de Gestion de 5% de Revenu pétrolier ;
- ✓ Volonté de la population à changer sa situation.

B.3. Résultats du programme

N°	Résultats SWISSAID :
OC2	500'000 personnes - en particulier les plus vulnérables - bénéficient d'une gouvernance équitable des ressources naturelles et ont amélioré leur résilience au climat et leurs capacités de gestion des ressources naturelles.
OC3	250 000 femmes - avec la coresponsabilité des hommes - jouissent de plus en plus d'une vie sans discrimination ni violence fondée sur le genre et renforcent leur plein potentiel sociopolitique et économique dans une société plus inclusive sur le plan du genre.

Tableau 3: Résultats du programme : axe thématique B

N°	Résultats (outcome) du programme	En rapport avec les résultats de SWISSAID:	Brève description, explication de l'adaptation ou de la division en différents résultats
Focus thématique B : Les organisations de la société civile ont réussi d'influencer les politiques de la gestion des ressources naturelles en faveur d'un développement local inclusif et durable			
TS-O5	40'000 personnes les plus vulnérables (40% des femmes) ont amélioré leur résilience et leurs revenus de manière durable	OC2	Ce résultat est une adaptation du résultat (OC2) de SWISSAID en insistant sur une participation au développement de leur milieu pour faire un lien avec le développement local.
TS-O6	Les organisations locales et nationales ont réussi d'influer les politiques pour un développement local inclusif et durable.	OC2	C'est une adaptation du résultat (OC2) de SWISSAID. Elle met l'accent sur le renforcement des capacités des organisations locales afin qu'elles participent au développement sociopolitique et économique local.
TS-O7	1'000 jeunes (40% jeunes femmes) ont amélioré leur situation sociopolitique et économique.	OC3	C'est une adaptation du résultat (OC2) de SWISSAID. Elle met l'accent sur le renforcement des capacités des jeunes et leur participation au développement local.

B.4. Indicateurs

Tableau 4: Liste des indicateurs du focus thématique B

N°	Nom de l'indicateur	N°	Indicateur Swissaid :
Focus thématique B : Les organisations de la société civile ont réussi d'influencer les politiques de la gestion des ressources naturelles en faveur d'un développement local inclusif et durable			
Résultat TS 05 : 40'000 personnes les plus vulnérables (40% des femmes) ont amélioré leur résilience et leurs revenus de manière durable			
5.A	Nombre de personnes victimes de l'exploitation de ressources naturelles ayant reçu des compensations justes et équitables	2.2C	
5.B	Proportion de participantes des compensations/facilités ayant amélioré et diversifié leurs capacités de production agricole	2.2C	
Résultat TS 06 : 8 organisations locales et nationales ont réussi d'influer les politiques pour un développement local inclusif et durable.			
6.A	Nombre de plans de développement cantonal (PDC) élaborés et/ou révisés avec une participation décisive de organisations locales	2a	Nombre d'unités gouvernementales locales mettant en œuvre des plans d'utilisation durable des terres ou des plans RRC/CCA
6.B	Nombre de projets/initiatives financés et/ou appuyés en faveur des communautés affectées par l'exploitation des ressources naturelles ;	2d	Nombre de projets/initiatives financés et/ou appuyés en faveur des communautés affectées par l'exploitation des ressources naturelles ;
6.C	Les représentants de la société civile au sein de Comité de Gestion Provisoire participent activement à la prise des décisions en faveur de la population	3b	
Résultat TS 07 : 1'000 jeunes (40% jeunes femmes) ont amélioré leur situation sociopolitique et économique.			
7.A	Au moins 15 clubs de jeunes se prononcent régulièrement sur les questions de développement au sein des communautés et/ou établissements scolaires ;		
7.B	Au moins 5 initiatives économiques ont été appuyées et mise en œuvre en faveur des organisations des jeunes		
7.C	Au moins 30% des jeunes et leurs organisations participent aux prises des décisions au niveau des Comité des Gestion des communes, des CLA et CDA		

2. Résultat 4 de Sufosec : avec qui et comment travaillons-nous ?

2.1. Analyse des parties prenantes, partenaires et partenaires stratégiques

Le travail avec les organisations (les ONG, les associations et associations à base communautaire) de droit tchadien fait partie des atouts de SWISSAID. Pour ce nouveau programme, l'objectif Développement Local axé sur le partenariat sera privilégié. Les approches telles que : soutien de base aux partenaires, renforcement de la société civile en général et apprentissage et plaidoyer seront au cœur du travail.

Le BuCo travaillera avec les organisations partenaires de façon à les amener à participer à un niveau de décision donné. L'appui direct se fera au cas par cas selon les besoins des organisations identifiés sur la base d'une analyse des capacités des partenaires.

La collaboration avec les services étatiques au niveau central et décentralisé seront maintenues, voire renforcées selon les cas.

Parmi les organisations partenaires, certaines seront considérées comme des partenaires stratégiques avec lesquelles SWISSAID développera une collaboration privilégiée allant dans le sens de codécision et de participation aux appels à proposition dans le cadre des consortiums selon leurs domaines d'activités et leurs expertises. Cela passe par la co-construction qui met les organisations locales au cœur des actions de développement.

Une deuxième catégorie des partenaires serait, constitué des organisations de mise en œuvre des projets. Elles sont des partenaires par lesquels, SWISSAID passe pour toucher les groupes cibles d'une zone donnée. Les partenaires stratégiques peuvent aussi mettre en œuvre les projets

Partenaires stratégiques : Il s'agit principalement d'organisations de la société civile (fédérations, réseaux, associations) travaillant dans le domaine agro-forestier durable et de la transformation en matière de genre. Ces partenaires jouent un rôle central dans la mise en œuvre des activités du programme. SWISSAID s'engage à renforcer leurs capacités et à les impliquer pleinement dans les processus de développement local. Dans la plupart des cas, ce type de partenariat sera basé sur un mémorandum d'entente ou un accord spécifique fournissant une base contractuelle. Les principales approches de collaboration incluent :

- Outil OCO-CAT: Déploiement de l'outil d'évaluation des capacités des organisations partenaires (OCO) afin d'évaluer la solidité et le potentiel des partenaires, existants ou potentiels, au niveau des programmes pays. Cet outil, flexible et adaptable, permet d'identifier les forces, les faiblesses et les défis des organisations ; offre un cadre de réflexion pour l'amélioration continue ; vérifie que les partenaires respectent les normes et standards de SWISSAID pour fournir une base de collaboration solide ; renforce la collaboration entre SWISSAID et ses partenaires dans le processus de localisation et permet d'identifier puis de soutenir des axes d'amélioration possibles. L'OCO évalue les organisations sur cinq domaines clés : structure, orientation, management, finance et administration, et durabilité.
- Co-crédation : Renforcement d'une approche collaborative basée sur la co-crédation où tous les partenaires travaillent ensemble sur un pied d'égalité pour concevoir, développer et mettre en œuvre des projets et des initiatives dans le cadre de ce programme. Ce processus implique une participation active et partagée dès les premières étapes, de l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation des résultats.
- Mutualisation de la levée de fonds (joint fundraising) : Encouragement à lever des fonds en commun dans une optique de mobilisation de ressources financières plus importantes

en unissant les efforts des partenaires et en combinant les réseaux de donateurs potentiels. Cela permet d'une part de renforcer la crédibilité, dans la mesure où une collaboration entre une ONG internationale et des acteurs locaux renforce la crédibilité du projet auprès des bailleurs de fonds, car elle témoigne d'un engagement fort au niveau local, d'une approche multipartite tout en garantissant des standards internationaux de mise en œuvre. Et d'autre part de renforcer les capacités et responsabiliser les partenaires dans la levée de fonds, afin de développer des projets et initiatives finançables tout en étant répondant aux exigences de conformité et de gestion des risques des bailleurs de fonds.

Tableau 5: Résultat pour le développement local et partenariats équitables

N°	Localisation et partenariat	Relatifs aux résultats de SWISSAID:	Brève description, explication de l'adaptation ou de la division en différents résultats
Développement mené localement : Renforcement des organisations locales			
TS-08	10 partenaires nationaux et locaux ont renforcé leur pouvoir d'action et de décision, et contribuent à un développement local inclusif, équitable et durable.	OC4	Résultat OC4 repris intégralement en réduisant le nombre des partenaires

Tableau 6: Liste des indicateurs du développement mené localement

N°	Nom de l'indicateur	N°	Indicateur Swissaid
Développement local : Renforcement des organisations locales			
Résultat TS 08: 10 partenaires nationaux et locaux ont renforcé leur pouvoir d'action et de décision, et contribuent à un développement local inclusif, équitable et durable.			
8.A	Pourcentage d'organisations partenaires ayant perçu un pouvoir de codécision entre l'organisation partenaire et l'organisation affiliée à l'Alliance Sufosec	4a	
8.B	Nombre des partenaires nationaux et locaux ayant collaboré avec SWISSAID dans le cadre d'une mobilisation de fonds réussie		
8.C	Montant des fonds de SWISSAID alloués aux renforcements des organisations nationaux/locaux dans le cadre du programme de base	4b	Proportion des fonds de SWISSAID dans le programme de base alloués aux acteurs nationaux/locaux.

Tableau 7: Liste des partenaires stratégiques

N°	Nom de la partie prenante	Description (+ depuis que le partenaire travaille avec SW)	Rôle et valeur ajoutée des parties prenantes, indiquez les liens et collaborations existantes de ces partenaires
Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires			
Partenaires stratégiques⁹			
1	Le Réseau d'Action de Partage et de Solidarité pour le Développement (RAPS-Développement)	Partenaire de SWISSAID depuis 2021 dans le cadre des projets CROPS4HD et le projet l'Amélioration de la résilience et Renfortement de la sécurité alimentaire des petits producteurs ruraux (PPA)	<p>RAPS est spécialisé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'économie rurale (Agriculture, l'élevage, Arboriculture, transformation et commercialisation des produits locaux) - Gestion et prévention des conflits - Promotion de gouvernance locale et de l'aspect genre - Renforcement de la résilience agricole (Adaptation/Atténuation au changement climatique) - Appui à l'éducation de base et à l'alphabétisation fonctionnel des adultes - Eau-Hygiène-Assainissement <p>Maîtrise d'œuvre des projets et programmes multisectoriels : sécurité alimentaire, agropastoralisme, santé et nutrition, infrastructures communautaires.</p> <p>En termes de valeur ajoutée, le partenaire a élaboré et mis en œuvre plusieurs projets des bailleurs ou partenaires techniques et financiers (UE, BM, etc.). Il est présent dans 8 provinces du Tchad avec Base dans le Mandoul.</p>
2	BELACD-Caritas Doba	Collabore avec SWISSAID depuis 2019, d'abord dans le cadre du projet Renforcement du pouvoir économique des femmes, puis depuis 2021 dans le cadre des projets CROPS4HD et le projet l'Amélioration de la résilience et Renfortement de la sécurité	<p>Le BELACD CARITAS est reconnu officiellement le 03 janvier 1993, il est une organisation à but non lucratif, enregistré sous le N° : 438 du ministère de l'Intérieur et de la sécurité. C'est un instrument essentiel de la pastorale sociale de l'Eglise. Cette organisation a pour membres, les 12 Caritas paroissiales du diocèse de Doba et, sur l'ensemble du territoire national du réseau des 8 Caritas Diocésaines du Tchad. La mission assignée au BELACD Caritas Doba consiste à :</p> <p>1- Promouvoir le développement de l'Homme et de tout homme dans le respect de son identité culturelle, politique et religieuse ;</p>

⁹ Pour ce qui est des partenaires stratégiques, avec le nouveau concept, le BuCo commencera avec seulement 2 à 3 partenaires stratégiques. L'idée c'est de disposer de peu de partenaires stratégiques pour un début. Le nombre pourrait augmenter avec le temps et la maîtrise du concept.

N°	Nom de la partie prenante	Description (+ depuis que le partenaire travaille avec SW)	Rôle et valeur ajoutée des parties prenantes, indiquez les liens et collaborations existantes de ces partenaires
		alimentaire des petits producteurs ruraux (PPA)	2- Promouvoir un développement communautaire qui engage l'homme et la femme tchadiens à prendre en charge leur propre développement et celui de leur pays ; 3- Promouvoir des œuvres et des activités spécifiques en faveur des personnes les plus défavorisées. L'objectif général du Belacd Caritas Doba est de donner un appui technique dans la mise en œuvre du plan opérationnel des projets et d'accompagner la communauté rurale.
3	Action pour la promotion de l'élevage et de la Sécurité Alimentaire (APESA)	SWISSAID collabore avec APESA dans le cadre du projet Triple Nexus Guera depuis 2023 ;	APESA, est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit Tchadien à but non lucratif œuvrant dans le domaine humanitaire et de développement. APESA est enregistrée à la Direction des Organisations Non Gouvernementales et des Affaires Humanitaires (DONGAH) et intervient dans l'élevage et agit également dans le domaine du changement climatique et de la sécurité alimentaire. APESA. Elle met en œuvre des projets sur financement de plusieurs bailleurs parmi lesquels le PAM.
Autres partenaires pertinents (actuels et futurs)			
4	Le Centre chrétien d'appui au développement communautaire (CECADEC)	Collabore avec SWISSAID depuis 2018. Le partenaire participait à la mise en œuvre du projet Agroécologique et en 2021 pour le projet CROP4HD.	Le Centre chrétien d'appui au développement communautaire (CECADEC) a une longue expérience dans le développement organisationnel du monde rural et l'agriculture durable à travers fabrication des compostages, l'agroforesterie, multiplication des semences de maïs, la sécurité alimentaire et la gestion de récoltes qui seront utiles pour le projet.
5	ITRAD (Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement)	Dans le cadre du projet CROPS4HD, les contrats de collaboration annuels sont signés entre SWISSAID et la station de Bebidja	L'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) est un établissement public à caractère scientifique et technique (EPCST) doté de la personnalité juridique et d'autonomie financière. Ses prérogatives couvrent les domaines de la production végétale, halieutique et forestière, puis les technologies agroalimentaires, ainsi que les politiques agricoles, la formation et l'encadrement des jeunes cadres nationaux. Il est placé sous la tutelle administrative du ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation et dépend essentiellement de la subvention nationale sur le trésor public.
6	Action de Recherche et de Développement (ARD)	SWISSAID a commencé les échanges avec cette organisation en 2023. Ensemble, nous avons soumissionné à l'appel à	ARD intervient au Tchad depuis plus 17 ans. Elle met en œuvre des projets de développement agricole et la conservation, la restauration de l'écosystème et l'adaptation au changement climatique. La revue à l'achèvement du dernier Programme d'options stratégiques de l'ARD pour L'Années 2022 a conclu que les résultats des projets antérieurs sont satisfaisants. ARD à

N°	Nom de la partie prenante	Description (+ depuis que le partenaire travaille avec SW)	Rôle et valeur ajoutée des parties prenantes, indiquez les liens et collaborations existantes de ces partenaires
		proposition de la BAD et notre proposition est sélectionnée	participer à plusieurs fois dans la mobilisation des ressources au niveau pays avec plusieurs partenaires dans le cadre des consortiums.
7	Uni. D'Agronomie et de l'environnement de Sarh	Dans le cadre du projet CROPS4HD, le BuCo collabore depuis 2021 avec l'Université d'agronomie de Sarh.	L'université de Sarh est un établissement d'enseignement supérieur public tchadien situé dans la ville de Sarh. Le projet de loi relatif à la création de l'université de Sarh a été examiné et adopté par le Conseil des ministres tchadien le 18 novembre 2010. L'université de Sarh regroupe deux établissements préexistants : l'Institut universitaire des sciences agronomiques et de l'environnement de Sarh (IUSAES) et l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET).
8	Cade de Concertation et de la promotion des pratiques Agroécologiques (CACOPA)	Ces sont des structures mises en place par les différents projets de SWISSAID. Ces sont des structures bénéficiaires et participent à la mise en œuvre des projets.	Ces sont des structures à base communautaires avec mission de promouvoir la pratique d'agroécologie et de défendre les intérêts des producteurs et productrices. A moyen et long terme, les CACOPA se veulent être un mouvement paysan dynamique et organisé.
Focus thématique B : Focus thématique B : Gouvernance participative des ressources naturelles et renforcement de la société civile.			
Partenaires stratégiques¹⁰			
9	Réseau des Acteurs de Changement (RESAC)	Pas encore de collaboration formelle, mais participe à la mise en œuvre des activités du projet Industries Extractives dans le cadre du partenaire ROSAC	C'est un réseau des associations et des leaders qui travaillent ensemble pour une transformation sociale, économique et politique au niveau régional. Ce réseau traite des questions liées à l'accaparement des terres, conflits agriculteurs-éleveurs, etc.
10	Plateforme Koskilna	SWISSAID est membre depuis juin 2024 avec la signature de la convention. SWISSAID siège au Conseil d'Administration	KOSKILNA est un programme paysager pour la résilience climatique au Tchad initié par IDH et piloté par Job Booster Entreprise. Il regroupe divers acteurs locaux engagés dans le développement durable au Tchad. Dans le cadre ce programme, il a été proposé à SWISSAID de soumettre un projet dont nous attendons le résultat.
Autres parties prenantes			

¹⁰ Pour ce qui est des partenaires stratégiques, avec le nouveau concept, le BuCo commencera avec seulement 2 à 3 partenaires stratégiques. L'idée c'est de disposer de peu de partenaires stratégiques pour un début. Le nombre pourrait augmenter avec le temps et la maîtrise du concept.

N°	Nom de la partie prenante	Description (+ depuis que le partenaire travaille avec SW)	Rôle et valeur ajoutée des parties prenantes, indiquez les liens et collaborations existantes de ces partenaires
11	EPOZOP	Collabore avec SWISSAID depuis 2018, dans le cadre du projet Industries Extractives.	L'entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP), est un regroupement des PPA créé au début des activités pétrolières du bassin de Doba en juillet 1999 sous l'impulsion des ONG, des chefs traditionnels et des leaders d'opinion. L'objectif fixé est de défendre les intérêts socioéconomiques et environnementaux de la population de la zone touchée par le projet pétrole. A sa création, l'EPOZOP était organisée autour des zones de champs et de pipes dans neuf cantons. Elle était administrée par une seule coordination. A partir de 2005, pour des raisons d'efficacité, la coordination est subdivisée en trois zones avec chacune une coordination dirigée par un président et composées chacune de 10 membres bénévoles. Ils sont élus pour 3 ans, renouvelables une fois. C'est avec la Zone 1 qui est la zone des champs pétroliers que SWISSAID collabore depuis plus de Cinq (5), comme partenaire.
12	Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme (ARED)	Partenaire de SWISSAID depuis 2021 dans le cadre du projet Autonomisation des femmes, aspects MGF (volet juridiques et sensibilisation)	L'association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme (ARED) est créée en 2001. Elle intervient dans 14 Provinces du Tchad. Le but principal de l'ARED est d'unir les efforts de ses membres pour contribuer à la Réinsertion des Enfants, à la défense des droits humains ; à la lutte contre toute forme d'esclavage, la traite, les pratiques analogues et à la bonne gouvernance pour un Etat de droit d'où la vraie Démocratie au Tchad. Œuvrer, sensibiliser et éduquer en matière de protection des droits fondamentaux de l'homme en général et des enfants en particulier ; Veiller à l'application des dispositions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH, Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE), Convention des Nations Unies Contre la Criminalité transnationales organisées, la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, la charte africaine des droits de l'Homme et du peuple, etc. ARED est partenaire de plusieurs organisations internationales, les ambassades et les agences des systèmes de Nations Unies.
13	Association des Témoins des Urgences et des	Pas partenaire de SWISSAID pour l'instant. L'organisation est	L'ONG-ATURAD (Association des Témoins des Urgences et des Actions de Développement), est une ONG de droit tchadien qui a comme vision d'œuvrer pour : « un Tchad, où toutes les personnes-sans discrimination -vivent ensemble dans la paix et la dignité, unies dans leur

N°	Nom de la partie prenante	Description (+ depuis que le partenaire travaille avec SW)	Rôle et valeur ajoutée des parties prenantes, indiquez les liens et collaborations existantes de ces partenaires
	Actions de Développement (ATURAD)	identifiée pour une éventuelle intervention dans l'Est du Tchad	diversité au sein de sociétés justes, outillées à promouvoir le développement socioéconomique des communautés en améliorant leurs conditions de vie, tant individuelle que collective, et assurer la bonne gouvernance locale. »
14	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF)	Partenaire de SWISSAID depuis 2008.	La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines, une institution créée en 1996. Actuellement, elle regroupe 673 associations, unions et groupements. Pour mieux atteindre ses objectifs, elle a mis en place 10 antennes dans 10 régions du pays. Au début de la collaboration, SWISSAID a travaillé avec le bureau national jusqu'à 2015, puis avec les antennes du Guera et de Kelo. Ensuite, les antennes de Doba et de Koumra. Aujourd'hui, SWISSAID collabore avec trois antennes (Guera, Doba et Koumra) dans le cadre du projet Autonomisation des femmes.

Le choix des partenaires/ partenaires stratégiques ne posera pas de problème en termes de sensibilité aux conflits (do no harm). Au-delà des choix des partenaires, les zones d'intervention du programme pays regorgent toutes les couches socio-professionnelles et toutes les confessions religieuses. En intégrant les CACOPA comme organisation/ structure partenaire, nous passons de 13 à 14 partenaires. Il faut signaler que cette liste n'est pas exhaustive. Le partenaire AJTZP (Association des Jeunes Tchadiens de la Zone Pétrolière, n'est pas retenue pour l'instant, compte tenu des dysfonctionnements en son sein.

3. Gestion des connaissances

3.1. Thèmes transversaux

Intégration de la dimension de genre

L'autonomisation économique comme moyen de prévention des VBG :

L'autonomisation économique est un moyen de prévention efficace contre les VBG. Elle permet à la femme d'augmenter ses revenus et d'être à l'abri des violences économiques, psychologiques et même parfois physiques qu'elles subissent. L'approche consistera donc à accompagner les femmes dans leurs activités agricoles en leur facilitant les moyens de production, et l'accès à la terre, en renforçant leur capacité de résilience face aux facteurs climatiques.

Une approche inclusive en matière de lutte contre les VBG :

La lutte contre les VBG nécessite une approche inclusive impliquant les hommes et les femmes dans toutes les actions de changement de comportement. En effet, les hommes au centre du processus de domination de la femme, sont souvent exclus des actions contre les VBG. L'accent doit donc être mis sur leur participation/leur adhésion dans cette lutte pour assurer un résultat durable.

L'approche consisterait aussi à responsabiliser les acteurs coutumiers et religieux garants des traditions discriminatoires à l'égard des femmes. Le changement de comportement de la population à l'endroit de la femme et l'abandon de certaines pratiques néfastes pour la femme à l'exemple des Mutilations Génitales Féminines (MGF) ne peuvent avoir lieu que lorsque la position des leaders traditionnels et religieux soit en faveur de la lutte contre les VBG.

Adaptation au climat

Agroécologie pour renforcer la résilience, l'adaptation au changement climatique

Au Tchad, un des défis majeurs pour l'agriculture demeure sa capacité à assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour des populations de plus en plus croissantes. Renforcer la résilience des petits producteurs agricoles et notamment ceux les plus vulnérables suppose d'abord d'améliorer leur situation économique. L'une des solutions à promouvoir pour une plus grande résilience de ces populations est l'intégration de l'agroécologie dans l'agriculture paysanne. Une autre voie d'adaptation à mettre en œuvre est le développement de nouvelles activités agricoles pour tenter de répartir les risques et/ou de s'adapter aux nouvelles conditions de production à savoir : gestion de la fertilité, introduction de nouvelles spéculations, développement du maraîchage et du petit élevage, transformation des produits...

Le triple Nexus pour combattre les inégalités

Les conflits et les crises liés au changement climatique sont de plus en plus fréquents et intenses, provoquant pauvreté, inégalités et exacerbant ces phénomènes ainsi que la vulnérabilité de certaines populations. L'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix (triple nexus) ne

sauraient se faire séparément, mais ils doivent tous être mis en œuvre simultanément, pour s'attaquer ces inégalités systémiques qui piègent les producteurs dans la pauvreté et les exposent à des risques.

Cette approche consistera à collaborer avec différents partenaires d'une part, et d'autre part, avec les personnes et les communautés exposées aux conflits et aux catastrophes avant, pendant et après les crises, et ceci, afin d'atténuer les crises en renforçant leur résilience et de lutter contre les inégalités qui conduisent à la fragilité. Ces personnes et communautés seront soutenues pour participer aux espaces de décision pertinents et à s'engager de manière significative dans les processus et structures qui favorisent une paix pérenne et inclusive.

L'analyse des paysan/nes et le CEDRIG - Guide pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophes – il sera question d'élaborer des stratégies avec les communautés et les organisations en vue de l'adaptation et de la résilience au climat.

Sensibilité aux conflits

Les rapports conflictuels, essentiellement liés aux ressources naturelles, constituent un risque pour la mise en œuvre du programme pays. Au Tchad en général, l'accès aux ressources naturelles engendre très souvent des conflits intercommunautaires. Nous pouvons citer à titre illustratif les conflits agriculteurs-éleveurs qui continuent d'endeuiller les familles.

Dans le cadre du programme pays, afin de minimiser les risques de potentiels de conflits, l'accent sera mis sur une approche préventive à travers le renforcement des capacités techniques des acteurs de mise en œuvre dans le mécanisme de résolution des conflits. L'approche DO NO HARM « ne pas nuire » sera de mise afin d'éviter, d'exacerber, empirer ou relancer de conflit. Il s'agira aussi de renforcer la capacité d'adaptation des familles paysannes aux facteurs climatiques.

3.2. Principaux produits de la gestion de connaissance

Tableau 8 : Événements / produits clés pour la gestion de la connaissance institutionnelle

N°	Objectifs de la gestion des connaissances	Événements/produits liés à la connaissance	Risques et/ou hypothèses
A	Elaborer les supports sur les CACOPA	Production du concept note sur la mise en place et le fonctionnement des CACOPA	Appropriation et vulgarisation par les autres acteurs de développement
B	Construire un mouvement de soutien des jeunes en faveur des initiatives de développement local	1- Mise en place des clubs dynamiques des jeunes de soutien aux initiatives communautaires ; 2-Digitalisation (réseaux sociaux) de la communication sur les réalisations des communautés	1- Le non-engouement des jeunes ; 2- La restriction de communication en ligne.
C	Booster la réflexion climat-conflits	Production et publication d'une brochure avec UNICRI sur Climat et Conflits	Ressources financières non disponibles
D	Proposer un modèle de gestion locale des conflits	Editer et vulgariser l'approche de prévention et gestion par les structures locales	

4. Gestion et qualité des programmes

4.1. Objectifs de gestion

Les ressources humaines, les connaissances, les ressources matérielles et les arrangements institutionnels et organisationnels ci-après sont nécessaires pour atteindre les effets directs du programme :

1. La désignation d'une personne responsable de suivi –Evaluation, en dehors du représentant pays, qui aura pour rôle de contribuer à la capitalisation de l'ensemble des données issues des projets. Par ailleurs, il pourra également aider à la coordination de la gestion des connaissances au sein du BuCo ;
2. Le recrutement d'un responsable de communication et recherche de fonds ;
3. L'organisation du BuCo en : Une unité programme avec à sa tête un Responsable Pays et une unité Administrative et financière avec comme responsable, le Responsable Administrative et financier.
4. L'installation et la maintenance du réseau informatique et de la connexion internet devrait être faite pour une solution satisfaisante et durable.
5. Le renforcement de la structure décentralisée avec deux équipes légères dans chacune des zones d'intervention (Bitkine et Doba/Koumra) devrait se poursuivre pour faciliter le suivi et la coordination des activités et améliorer la performance des structures bénéficiaires et des organisations d'appui/ partenaires de mise en œuvre. Le BuCo envisage adopter un processus qui se fera progressivement et impliquera le renforcement des bureaux de proximité (infrastructures, équipements, ressources humaines,) en bureau régional ou antenne du BuCo selon les mandats et appels à propositions gagnés pour chacune des zones. Les objectifs de gestion sont présentés dans le tableau ci-dessous. Cette décentralisation facilite le renforcement et l'accompagnement de nos partenaires.

Tableau 9: Objectifs de gestion

N°	Objectifs de gestion	Résultats de la gestion	Risques et/ou hypothèses
TS-A	<u>Capacity Building</u> : Renforcement des capacités du personnel du bureau du Tchad : MEL et collecte de fonds	1- Une personne est responsabilisée comme conseiller M&E au sein du BuCo 2- Mobilisation des ressources au niveau local	
TS-B	<u>Localisation</u> : La décentralisation du BuCo est réalisée avec des équipes bien préparée et une infrastructure adaptée dans les antennes (Doba et Bitkine)	1- Suivis des partenaires et participantes rapprochés ; 2- Proximité et efficacité	1. Manque de ressources financières
TS-C	<u>Localisation</u> : Les partenaires stratégiques sont identifiés et leurs capacités évaluées	1- Les partenaires stratégiques identifiés ; 2- Les capacités des partenaires analysées selon la grille élaborée	1. Non disponibilité ou manque de volonté des partenaires identifiés
TS-D	<u>Finance (visibility)</u> : Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre pour la	1- Une personne recrutée et responsabilisée sur la communication et recherche de financement	1- Non approbation du siège de SWISSAID,

	visibilité du travail de SWISSAID au Tchad.	2- La visibilité de SWISSAID est renforcée ;	
TS-E	<u>Infrastructure</u> : Le BuCo est doté d'une bonne infrastructure et d'une logistique appropriée pour le travail et la sécurité du personnel->Internet, Electricité, parc auto, Sanitaire...	1. Les solutions durables trouvées aux problèmes d'internet et d'électricité ; 2. Un ou deux nouveaux véhicules de terrain achetés et le travail du BuCo est facilité	1. Manque de ressources financières ; 2. Objection du siège
TS-F	<u>Compliance</u> : La politique de sécurité est actualisée chaque année et un plan opérationnel mis à jour est disponible	- La politique de sécurité et son plan d'action sont révisés annuellement	L'accident routier, braquage de l'équipe
TS-J	<u>Compliance</u> : Formation du personnel et les partenaires du BuCo en PSEA	1. La politique de PSEA est connue par le personnel et les partenaires	
TS-H	<u>Innovation</u> : une intégration agriculture et l'élevage dans les activités des CACOPA	2. Développer une synergie dans les approches de AE prenant en compte la composante animale, surtout les bovins	Vol des bétails

4.2. Gestion de la qualité - Évaluations programmatiques

Tableau 10: Évaluations prévues

N°	Évaluations externes, par les pairs ou internes	Noms des projets ¹¹	Risques et/ou hypothèses
A	Etude de lignes de base	Projet EHA, GRNDL/IE, AERP	Manque des moyens financiers
B	Analyse conflits et sensibilité au genre	GRNDL / IE, AERP, EHA, AFJ	Manque des moyens financiers au moment indiqué, indisponibilité des experts
C	Evaluation à mi-parcours des projets du programme pays	GRNDL/ IE, AERP, EHA, AFJ	Manque des ressources financières et humaines, l'insécurité dans la zone du projet, instabilité politique
D	Evaluation TAPE/ ACT/CEDRIC	AERP	
E	Evaluation par les pairs ou interne critique	GRNDL/IE, AERP, EHA, AFJ	Surcharge du personnel du BuCo
F	Evaluation finale des projets et du programme	GRNDL/IE, AERP, EHA, AFJ	Manque des ressources financières et humaines, l'insécurité dans la zone du projet, instabilité politique
G	Évaluation par les pairs (avec Fastenaction au Sénégal) pour l'approche de calebasse.	AFJ	Manque des ressources financières
H	Evaluation du projet EHA au Tchad et au Niger	EHA	Insécurité dans les frontières, instabilité politique

¹¹ EHA : Eau Hygiène et Assainissement ; GRNDL/IE : Gestion des Ressources Naturelles et Développement Local ; AERP : Agroécologie et Résilience des producteurs ; AFJ : Autonomisation des femmes et jeunes en milieu rural

5. Géographie du programme

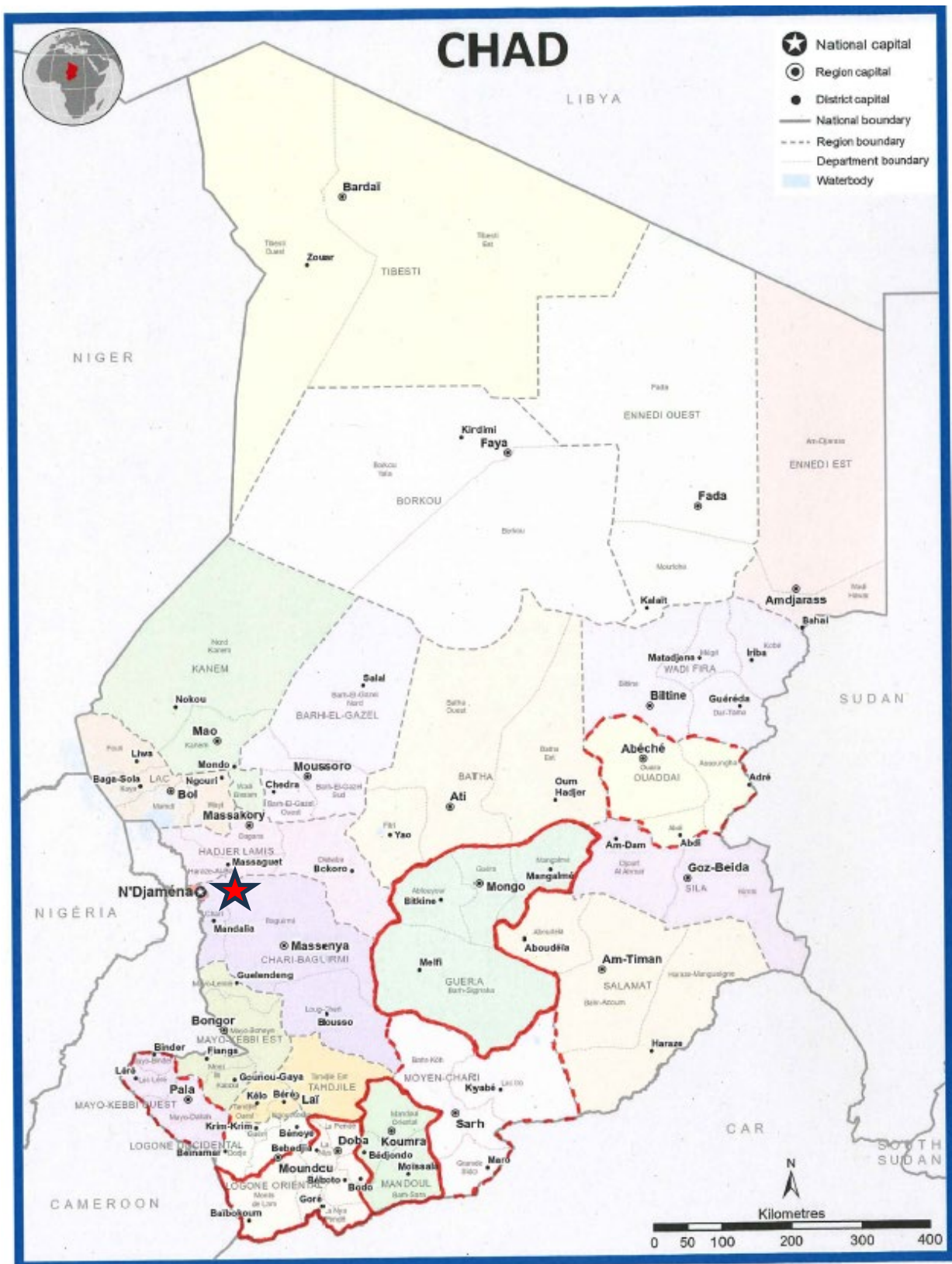


Figure 1: Carte des zones de projet

Source : Gifex.com (2024)

Bureau de Coordination :



Analyse et justification des zones d'intervention

Les zones d'intervention du programme pays 2019-2024 sont conservées pour le programme pays 2025-2028. Il s'agit de la province du Mandoul, du Logone Oriental, du Guéra, du Mayo-kebbi Ouest et du Moyen Chari. Le maintien de ces zones se justifie par la consolidation des acquis des interventions du programme 2019-2024.

En plus de la conservation de la zone d'intervention du dernier programme pays, la province du Ouaddaï est ajoutée. Cela se justifie par la question des réfugiés et retournés à l'Est du pays. Bref, compte tenu des opportunités de capter localement les financements pour des projets et programmes de résilience face aux effets néfastes du changement climatique, il est important de diversifier les zones, tout en travaillant pour consolider les acquis du programme 2019-2024.

Pour plus d'efficacité, pour chaque province, deux à trois départements seront retenues et dans ces départements, deux cantons seraient des zones prioritaires de nos projets.

Le Ouaddaï, reste un choix stratégique. Notre présence est conditionnée par la réception d'un financement d'un partenaire financier. Un déploiement pourrait se faire à travers une équipe légère en s'appuyant sur les ONGs nationales intervenant sur le terrain à l'Est.

6. Le programme et ses projets (financement des projets et durée des projets)

6.1. Stratégie de collecte de fonds pour le Sud et le Nord

Nous allons continuer l'approche utilisée pour le programme 2019-2024. Le cofinancement des projets et l'accompagnement des organisations partenaires à accéder aux subventions locales restent une stratégie importante de mobilisation des ressources que le BuCo doit explorer pour le financement dudit programme pays.

Plusieurs organisations internationales et certaines institutions diplomatiques dans le cadre de la coopération internationale développent les initiatives d'appui au développement socioéconomique et environnemental à travers des financements et subventions qu'elles accordent. Il s'agit entre autres du Système des Nations Unies (PAM, UNICEF, PNUD, FAO), de la Banque Africaine de Développement avec ses guichets, de la Banque Mondiale avec ses programmes de Développement, des certaines Ambassades avec leurs agences (AFD, GIZ, etc.). A ces acteurs majeurs, s'ajoutent des Fonds et Programmes de financement notamment, le Fonds International pour le Développement Agricole avec son programme (RENFORT).

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation de fonds au niveau local, un focus sera fait dans le domaine de l'Eau, Hygiène et Assainissement prioritairement avec l'UNICEF où nous avons déjà échangé. Le domaine de la résilience et la sécurité alimentaire bénéficiera de plus d'attention, nous allons poursuivre les perspectives de collaboration avec le PAM. En plus de ces potentiels partenaires connus, nous travaillerons à la visibilité de SWISSAID à travers nos participations aux clusters, aux foras et aux événements majeurs. Nous nous organiserons à participer davantage aux appels à projets. De façon générale, toutes ces institutions interviennent dans les domaines du Développement Rural (Environnement, Agriculture et Elevage, Eau hygiène et assainissement, adaptation aux changements climatiques). Ces domaines coïncident avec ceux de SWISSAID. La stratégie de recherche de fonds au niveau local consistera, à explorer les possibilités qu'offrent ces

institutions soit dans le sens de cofinancement des projets, soit à travers les réponses aux appels à manifestations d'intérêt ou encore par les propositions des projets après échanges. Pour cela, le BuCo privilégiera les échanges dans le cadre de la coopération bilatérale avec les organisations internationales, les agences des systèmes des nations unies et autres potentiels partenaires Techniques et financiers.

La collecte de fonds conjointe avec des partenaires locaux bien réseautés, d'autres ONG internationales et des PTF : Dans le cadre de notre stratégie de collecte de fonds, nous encouragerons et soutiendrons également la collecte de fonds conjointe avec des partenaires locaux bien connectés, d'autres ONG internationales, des partenaires de développement et Vétérinaire sans frontière Suisse, le seul partenaire de L'alliance SUFOSEC présente au Tchad. Nous chercherons à combiner nos efforts de collecte de fonds et à puiser dans nos réseaux respectifs de donateurs potentiels afin de mobiliser davantage de ressources financières pour des projets et des initiatives spécifiques.

Par ailleurs, au regard de la vision et la mission de SWISSAID et en tenant compte du potentiel de captation, les possibilités de soumissionner aux mandats seront analysées selon les cas au niveau du Tchad.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau programme, les ressources liées au personnel et au fonctionnement du BuCo directement liés à la mise en œuvre et le suivi des projets seront supportées en partie par les coûts desdits projets.

Pour soutenir la mobilisation des ressources en Suisse, l'accent sera mis sur les points ci-après :

- 1- Maintenir une bonne collaboration avec la DDC au Tchad ;
- 2- Recruter une personne au sein du BuCo en charge de Communication et Recherche de Financements ;
- 3- Une réorganisation du dispositif actuel sera revue pour donner plus de temps au Représentant pays pour les aspects stratégiques et de recherche de financement.
- 4- Travailler dans le sens d'améliorer la qualité des rapports, des photos et les témoignages des participantes pour répondre aux exigences des donateurs et surtout pour améliorer la visibilité de SWISSAID

6.2. Liste des projets et volume financier

Table II : Liste des financements des projets

	Tchad	SWISSAID	Sufosec	Budget	Bail. du S	DDC CC	DDC/ TC + M	Bailleur du N and others	difference
51122501 Chad Coof	support	support	Support (for Coof only)	560 000		600 000	DDC CC		-40 000
51122402 Eau, Hygiène et Assainissement rural	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	1 349 120				750 000 Tobias diff	599 120
511227XX Eau, Hygiène et Assainissement rural	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	0				200 000 Tobias diff	-200 000
511225XX Gestion RRNN et Développement local (IE) II	B	Outcome 4	Outcome 3: Empowered Civi	600 000		500 000	DDC CC	100 000 freie Mittel	0
511225XX Gestion RRNN et Développement local (IE) III	2 B	Outcome 4	Outcome 3: Empowered Civi	0					0
51122303 Triple Nexus Guéra	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	298 000				250 000 IFR	48 000
511225XX Agroécologie et résilience	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	750 000		300 000	DDC CC	450 000 IFR	0
51122202 Pouvoir économique et leadership féminin	A	Outcome 3	Outcome 1: Zero Hunger	167 000				167 000 IFR	0
51121901 Autonomisation des femmes	A	Outcome 3	Outcome 1: Zero Hunger	150 000				150 000 IFR	0
511225XX Femmes et jeunes	A	Outcome 3	Outcome 3: Empowered Civi	900 000				750 000 IFR/Fedevaco	150 000
Total Core				4 774 120		1 400 000		2 817 000 IFR	557 120
511-N02 Urgence (pas défini) inondation	A	Outcome 3	Outcome 3: Empowered Civi	800 000			400 000 SD TC	400 000 Lotteriefonds	0
51122403 Urgence unicef/PAM/réfugiés	A			800 000	800 000	UNICEF/PAM			0
Total urgence				1 600 000	800 000		400 000	400 000	0
511224XX BAD	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	3 700 000	3 400 000	BAD	200 000	DDC CC	100 000
511226XX Triple Nexus II	A	Outcome 1	Outcome 1: Zero Hunger	400 000	150 000	diverse		250 000 diverse	0
511224XX green climate fund	A	Outcome 2	Outcome 2: Climate-resilien	0					0
Total Build up				4 100 000	3 550 000	200 000		250 000	100 000
51112101 CROPS4HD Tchad I	A	Outcome 1	Non-Sufosec: Targeted Conti	149 000			120 000 SDC GP FS	29 000 FGC	0
51112501 CROPS4HD Tchad II	A	Outcome 1	Non-Sufosec: Targeted Conti	800 000			600 000 SDC GP FS	200 000 FGC	0
Total SDC TC + M				949 000			720 000	229 000	0
Grand Total				11 423 120	4 350 000	1 600 000	1 120 000	3 696 000	657 120

6.3. Calendrier du projet

Tableau 12: Calendrier des projets

	start	end	2025				2026				2027				2028				Budgets	annual average
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4		
51122501 Chad Coof	01.01.2025	31.12.2028																	560.000	140.000
51122402 Eau, Hygiène et Assainissement rural	30.09.2024	31.12.2026																	1.349.120	337.280
511227XX Eau, Hygiène et Assainissement rural	01.01.2027	31.12.2028																	-	-
511225XX Gestion RRNN et Développement local (I)	01.01.2025	31.12.2028																	600.000	150.000
511225XX Gestion RRNN et Développement local (II)	01.01.2027	31.12.2028																	-	-
51122303 Triple Nexus Guéra	01.09.2023	30.08.2026																	298.000	99.333
511225XX Agroécologie et résilience	01.07.2025	31.12.2028																	750.000	214.286
51122202 Pouvoir économique et leadership féminin	01.08.2022	30.06.2025																	167.000	
51121901 Autonomisation des femmes	15.04.2019	31.12.2025																	150.000	
511225XX Femmes et jeunes	01.07.2025	31.12.2028																	900.000	257.143
Total Core																			4.774.120	1.198.042
511-N02 Urgence (pas défini) inondation	a confirmer	a confirmer																	800.000	
51122403 Urgence unicef/PAM/réfugiés	a confirmer	a confirmer																	800.000	
Total urgence																			1.600.000	
511224XX BAD	a confirmer	a confirmer																	3.700.000	
511226XX Triple Nexus II	01.07.2026	30.06.2028																	400.000	133.333
511224XX green climate fund	a confirmer	a confirmer																		
Total Build up																			4.100.000	
51112101 CROPS4HD Tchad I	01.07.2021	30.06.2025																	149.000	
51112501 CROPS4HD Tchad II	01.07.2025	30.06.2029																	800.000	200.000
Total SDC TC + M																			949.000	

7. Structure organisationnelle

7.1. Liste du personnel

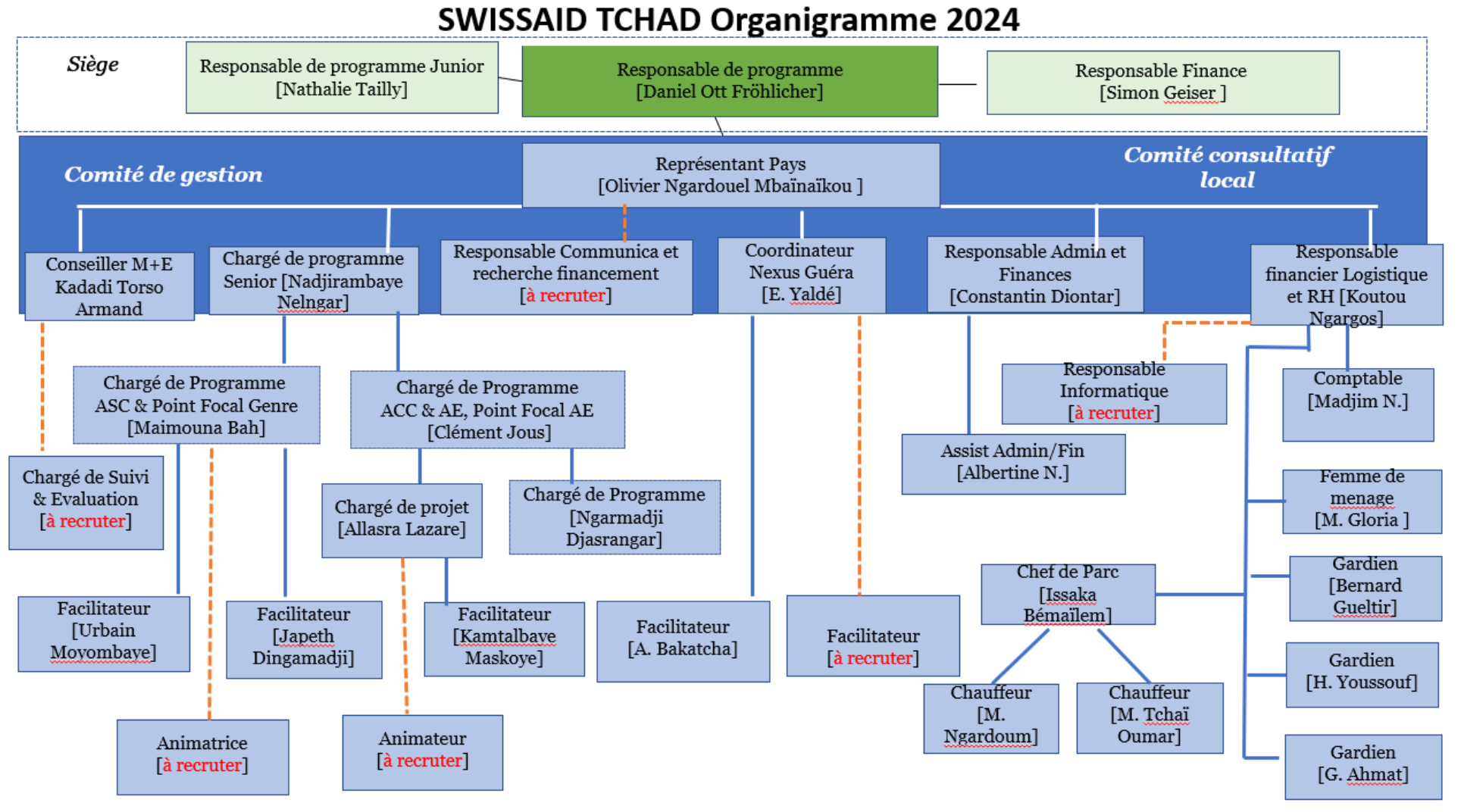
Tableau 13 : Liste du personnel occupant des postes de base et des postes liés à des projets.

Positions Standard de SWISSAID	Personnel Structurel	% refinancé	Personnel affecté à des projets
Country Representative	Représentant Pays, NGARDOUEL Mbainkou Olivier	0%	
Unité Programme			
Senior Programme Coordinator	Chargé de programme Senior (50%), NELNGAR Nadjirambaye	50%	Chargé de programme Industries Extractives, Appui à la société Civile et Plaidoyer (50%), NELNGAR Nadjirambaye
M+E Adviser	Conseillère/er M+E (50%), KADADI Torso Armand	50%	Chargé de programme sécurité et souveraineté alimentaire, (50%) KADADI Torso Armand
Project Coordinator		100%	Coordonnateur Projet Triple. EMMANUEL Yaldé
Project Coordinator	Point focal agroécologie (50%, payé par CROPS4HD), Jous Clément	50%	Chargé de programme Adaptation au changement climatique, et Coordonnateur National du projet CROSP4HD (50%, Jous Clément
Project Coordinator	Point Focal Genre (50%), Maimouna Bah	50%	Chargée de programme Renforcement de la société civile et responsable Genre (50%), Maimouna Bah
Project Coordinator		100%	Chargé de programme Développement de Système de marché, développement organisationnel et suivi évaluation, Djasrangar Ngarmadji
Project Coordinator		100%	Chargé de projet Eau Hygiène et Assainissement, ALLASRA Lazare
Facilitator/Animator		100%	Facilitateur Moyombaye Urbain
Facilitator/Animator		100%	Facilitateur Maskoye Kemtalbaye

Facilitator/Animator		100%	Facilitateur, Japhet
Facilitator/Animator –		100%	Facilitateur, BAKACHA Amédée
Facilitator/Animator		100%	Animateur Basé à Melfi, Mahamat Ali
Facilitator/Animator		100%	Animatrice projet Renforcement de leadership féminin, Ana Patai
Facilitator/Animator		100%	XXX, Animateur projet eau
Unité d'administration			
Responsable Finance, HR, Admin	Administrateur Gestionnaire (50%, Constantin Diontar	50%	Administrateur Gestionnaire (50%, Constantin Diontar
Responsable Finance, HR, Admin	Administratrice en charge de Ressources Humaine et de l'Informatique (50%), Koutou Ngargos	50%	Administratrice en charge de Ressources Humaine et de l'Informatique (50%), Koutou Ngargos
Procurement Officer			XXX
IT Officer			XXX
Unité de Soutien			
Chef de parc /chauffeur	Chef de parc et chauffeur mécanicien, Issaka Bemailem	0%	
Chauffeur		0%	Chauffeur, Madjitouloum Ngardoumi
Chauffeur		0%	Chauffeur, OUMAR Mahamat Tchäi
Guardien	Gardien, Gueltir Bernard	0%	
Guardien	Gardien, Youssouf Mahamat	0%	
Guardien	Gardien, GAOUNA Ahmat	0%	
Employée de menage	Employée de ménage, Gloria Moremem	0%	

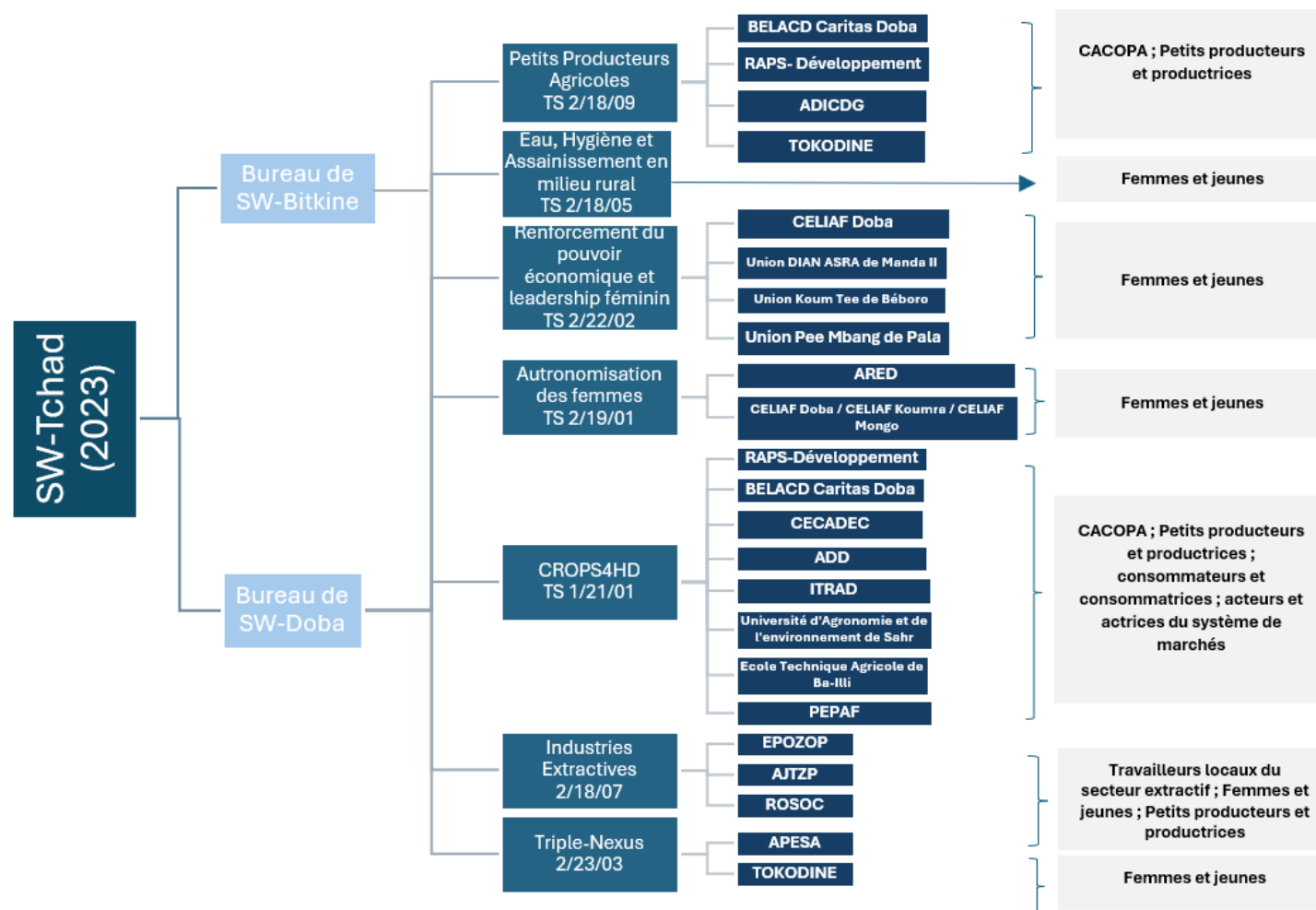
7.2. Organigramme

Figure 2: Organigramme



7.3. Tableau des unités et des projets (voir le rapport sur le programme par pays)

Figure 3 : Mise en place du projet



Annexes

A. Abréviations

AERP	Agroécologie et Résilience des producteurs
AF	Autonomisation des Femmes
AFJ	Autonomisation des femmes et jeunes en milieu rural
AGR	Action Génératrices de Revenus
AJTZP	Association des Jeunes Tchadiens de la Zone Pétrolière
APESA	Action pour la promotion de l'Élevage et de la Sécurité Alimentaire
ARED	Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme
BAD	Banque Africaine de Développement
BuCo	Bureau de Coordination
CACOPA	Cadre de Concertation et pour la Promotion des Pratiques Agroécologiques
CECI	Caisses d'Épargne et de Crédit Interne
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la femme
CEDRIG	Guide pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophes
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
CROPS4HD	Consumption of Resilient Orphan Crops & Products for Healthier Diets
DDC	Direction Développement et Coopération
DSP	Direction des Semences et Plants
EHA	EHA : Eau Hygiène et Assainissement
EPOZOP	L'entente des Populations de la Zone Pétrolière
GRNDL/IE	Gestion des Ressources Naturelles et Développement Local
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
MGF	Mutilations Génitales Féminines
OCO-CAT	Outil d'évaluation des capacités des organisations partenaires (OCO
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDC	Plan de Développement Cantonal
PPA	Petits Producteurs Agricoles
RAPS-Développement	Réseau d'Action de Partage et de Solidarité pour le Développement
RESAC	Réseau des Acteurs de Changement
SSP	Systèmes Semenciers Paysans

UNICRI	Nations Unies sur la criminalité et la justice
VBG	Violence Basée sur le Genre

B. Liste d'indicateurs de résultats et de produits

N°	Nom de l'indicateur	Unité	Situation de référence (2025, le cas échéant)	Objectif (2028)	Dernière valeur mesurée	Date
Focus thématique A : Transformation agroécologique et du genre des systèmes alimentaires						
Résultat 1 : 30'000 participantes au programme ont amélioré leur sécurité alimentaire						
1.A	Proportion de ménages appliquant un ensemble diversifié de pratiques agroécologiques	Nombre de ménage	10% (3 000 ménages)	50% (15 000 ménages)		
1.B	Pourcentage des participantes du programme (H/F) ayant amélioré leur sécurité alimentaire	Pourcentage de personnes	10%	30%		
1.C	80% des 75 000 Petits Producteurs/trices Agricoles et leurs familles interrogées affirment avoir améliorés leur condition de vie à travers l'accès à l'eau potable	Pourcentage de petits producteurs	50% (37500)	80 % (60 000)		
Résultat 2 : 5'000 femmes ont renforcé leur pouvoir économique et politique						
2.A	Proportion de femmes ayant un régime alimentaire diversifié	Pourcentage de femmes	20%	50%		
2.B	Proportion de femmes indiquant une amélioration de au moins 30% de leurs revenus aux cours de 12 derniers mois		15%	30%		
2.C	Proportion de femmes indiquant une amélioration substantielle concernant les violences physiques, sexuelles ou psychologiques contre femmes et jeune femmes âgées de 15 ans et plus au cours des 12 derniers mois	Pourcentage de femmes	10%	50%		

Résultat 3 : Le cadre réglementaire est revu prenant en compte l'agroécologie et les semences paysannes						
4.A	La loi semencière a été révisée	Loi	1	1		
4.B	La stratégie d'agroécologie élaborée et vulgarisée	Stratégie	0	1		
Résultat 4 : 20'000 personnes en besoin urgent (50 % de femmes) ont assuré leurs accès aux premières nécessités comme des aliments, l'eau et des semences						
3.A	Proportion des personnes assistées (H/F) ayant leurs besoins de premières nécessités satisfaits (eau, aliments et semences) au moins pour un trimestre	Pourcentage de personnes	30%	90%		
Focus thématique B : Les organisations de la société civile ont réussi d'influencer les politiques de la gestion des ressources naturelles en faveur d'un développement local inclusif et durable						
Résultat 5 : 40'000 personnes les plus vulnérables (40% des femmes) ont amélioré leur résilience et leurs revenus de manière durable						
5.A	Nombre de personnes victimes de l'exploitation de ressources naturelles ayant reçu des compensations justes et équitables	Nombre de victimes	15 000	30 000		
5.B	Proportion de participantes des compensations/facilités ayant amélioré et diversifié leurs capacités de production agricole	Pourcentage des participantes	20%	50%		
Résultat 6 : 8 organisations locales et nationales ont réussi d'influer les politiques pour un développement local inclusif et durable.						
6.A	Nombre de plans de développement cantonal (PDC) élaborés et/ou révisés avec une participation décisive de organisations locales	Nombre de PDC	0	4		
6.B	Nombre de projets/initiatives financés et/ou appuyés en faveur des communautés affectées par l'exploitation des ressources naturelles ;	Nombre de projets/initiatives	10	50		
6.C	Les représentants de la société civile au sein de Comité de Gestion Provisoire participent	Nombre de personnes	1	3		

	activement à la prise des décisions en faveur de la population					
Résultat 7 : 1'000 jeunes (40% jeunes femmes) ont amélioré leur situation sociopolitique et économique.						
7.A	Au moins 15 clubs de jeunes se prononcent régulièrement sur les questions de développement au sein des communautés et/ou établissements scolaires ;	Nombre de club	5	15		
7.B	Au moins 5 initiatives économiques ont été appuyées et mise en œuvre en faveur des organisations des jeunes	Nombre d'initiatives	0	5		
7.C	Au moins 30% des jeunes et leurs organisations participent aux prises des décisions au niveau des Comité des Gestion des communes, des CLA et CDA	Pourcentage des jeunes	10%	30%		
Développement mené localement						
Résultat 8 : 10 partenaires nationaux et locaux ont renforcé leur pouvoir d'action et de décision, et contribuent à un développement local inclusif, équitable et durable.						
8.A	Pourcentage d'organisations partenaires ayant perçu un pouvoir de codécision entre l'organisation partenaire et l'organisation affiliée à l'Alliance Sufosec	Pourcentage des organisations	0%	50%		
8.B	Nombre des partenaires nationaux et locaux ayant collaboré avec SWISSAID dans le cadre d'une mobilisation de fonds réussie	Nombre des partenaires	0	5		
8.C	Montant des fonds de SWISSAID alloués aux renforcements des organisations nationaux/locaux dans le cadre du programme de base	Montant	1 100 000			
Gestion du programme						
Résultats						

A	<u>Capacity Building</u> : Renforcement des capacités du personnel du bureau du Tchad : MEL et collecte de fonds	Employés	0	9		
B	<u>Localisation</u> : La décentralisation du BuCo est réalisée avec des équipes bien préparée et une infrastructure adaptée dans les antennes (Doba et Bitkine)	Sous-bureau	2	2		
C	<u>Localisation</u> : Les partenaires stratégiques sont identifiés et leurs capacités évaluées		0	5		
D	<u>Finance (visibility)</u> : Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre pour la visibilité du travail de SWISSAID au Tchad.	Stratégie	0	1		
E	<u>Infrastructure</u> : Le BuCo est doté d'une bonne infrastructure et d'une logistique appropriée pour le travail et la sécurité du personnel->Internet, Electricité, parc auto, Sanitaire...	Infrastructure	1	1		
F	<u>Compliance</u> : La politique de sécurité est actualisée chaque année et un plan opérationnel mis à jour est disponible	Politique de sécurité	1	1		
J	<u>Compliance</u> : Formation du personnel et les partenaires du BuCo en PSEA	Formation	1	10		
H	<u>Innovation</u> : une intégration agriculture et l'élevage dans les activités des CACOPA	Appui- conseil (thématiques)	0	5		

C. Schéma des parties prenantes du Programme Pays

Partenaires:

- 1- → Réseau d'Action de Partage et de Solidarité pour le Développement (RAPS-Développement)
- 2- → BELACD-Caritas-Doba
- 3- → Action de Recherche et de Développement (ARD)
- 4- → Association pour la promotion de l'Elevage et de la Sécurité Alimentaire (APESA)
- 5- → Université d'Agronomie et de l'environnement de Sarh
- 6- → Centre chrétien d'appui au développement communautaire (CECADEC)
- 7- → ITRAD (Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement)
- 8- → Réseau des Acteurs de Changement (RESAC)
- 9- → Plateforme Koskilna
- 10- → Entente des populations de la zone pétrolière (EPOZOP)
- 11- → Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme (ARED)
- 12- → Association des Témoins des Urgences et des Actions de Développement (ATURAD)
- 13- → Cellule de Liaison des Associations Féminines (CELIAF)

